



Action plan 2013-2022 international decade for the rapprochement of cultures





every new map has its uniqueness, representing a particular fragment of a common world. Imagining where we are, representing where we are not and sometimes showing the whole picture.

Карта человека, покидающего свою родину, чтобы лучше вспомнить о ней. Como presentar "todo-mundo"?

那些“出去是为了更好地记起”的人们的地图。
A chaque nouveau plan sa singularité, représentation unique d'une parcelle particulière d'un monde commun. S'imaginer l'ici, représenter l'ailleurs et parfois le tout.

2013
2022
International decade of cultures
国际文



Action plan 2013-2022

international decade for the rapprochement of cultures

p9— Introduction

p10— Commitments towards
the Rapprochement of
Cultures

p15— Modalities for Effective
Implementation

p16— Partnership for Action

p18— Coordination and
international cooperation

p22— Annexes

The *International Decade for the Rapprochement of Cultures (2013-2022)* stems from the United Nations General Assembly Resolution 67/104 adopted in December 2012, co-sponsored by Kazakhstan.

This draws on a decision of the UNESCO General Conference and the experience of the *2010 International Year for the Rapprochement of Cultures* – an initiative co-sponsored by Kazakhstan, which UNESCO led.

The objective of the Decade is to promote mutual understanding and respect for diversity, rights and equal dignity between peoples, through intercultural dialogue and concrete initiatives.

This is essential for all societies today.

Peace is more than the absence of conflict.

It is about solidarity and mutual understanding.

It is about building bridges of respect and dignity.

These tasks have never been as important as they are today – in a world changing quickly, where all societies are transforming and deeply fragile, where ‘differences’ are too often seen as ‘challenges.’

We need to craft new forms of cultural literacy and cultural diplomacy, *between societies and within them.*

We need more effective policies to harness the power of diversity, to foster the creativity and innovation all societies need today.

We need to design new educational curricula to deepen global solidarity and citizenship.

We need a stronger commitment to highlighting the shared cultural heritage of all humanity.

Cultural diversity is a reality for all societies, but it must also be a policy – *multiple policies* that unfold within a framework of democracy and pluralism, to lay the foundations for greater tolerance, dialogue and cooperation.

These are the goals of the *International Decade for the Rapprochement of Cultures*.

We can only take them forward together, in partnership -- by action at the local, national and global levels, by working with Governments and civil society, by engaging with artists and students.

(...)

Never has the promotion of intercultural dialogue been so important for overcoming intolerance and promoting mutual understanding.

In this spirit, I wish to thank all of the partners who have joined us (...).

Once again, let me thank most especially the Government of Kazakhstan for its leadership.

Excerpt of the Message by Irina Bokova, Director-General of UNESCO on the occasion of the Launching Forum of the International Decade for the Rapprochement of Cultures, Astana, Kazakhstan, 23rd August 2013

introduction

The world today faces multiple challenges. Our plural societies bring forward the rich diversity of cultures. It is a source of individual and collective wealth when properly addressed, but a cause of misunderstanding, hatred and fuel for conflicts when used as an instrument. Maintaining a momentum for promoting mutual respect and understanding through a global agenda for dialogue is more than ever necessary.

The United Nations General Assembly has proclaimed the period from 2013 to 2022 as the International Decade for the Rapprochement of Cultures, to open a new framework for collective engagement in favour of peace, with UNESCO entrusted as the lead implementation agency. This Decade is to be understood as a commitment for addressing the pressing urgent need to take into account and clearly demonstrate new articulations between cultural diversity and universal values.

The rapprochement of cultures implies that international security and social inclusion cannot be attained sustainably without a commitment to such principles as compassion, conviviality, hospitality, solidarity and brotherhood which are the corner stone of human coexistence, inherent in all cultures, faiths and secular ideologies.

This endeavour is in line with UNESCO's mandate to build peace in the mind of men and women, and constitutes the starting point for strategic initiatives in follow-up to both the International Decade for a Culture of Peace and Non-Violence for the Children of the World (2001-2010) and the International Year for the Rapprochement of Cultures (2010).



commitments towards the rapprochement of cultures

— One Goal:

Illustrate the benefits of jointly promoting respect for human rights and cultural diversity, while acknowledging the importance of intercultural and interreligious dialogue to fight against new forms of racism, discrimination, intolerance, extremism and radicalization, thus forging ties among peoples and nations for living together peacefully. In this regard, effort will be geared towards the empowerment of the present and future generations, so that they are better equipped with the appropriate knowledge, competences, skills and tools necessary to engage fruitful exchange, communicate and cooperate across cultural, religious and national boundaries and to become responsible local and global citizens.

— Three steps for effective engagement:

i) Assessment of current national policies to monitor inclusiveness, respect for diversity

Such assessment may entail examining laws, national policies, curriculum and textbooks, or traditional and new media, and should be informed by relevant UNESCO conventions, declarations and recommendations in the fields of education, the sciences, culture, and communication and information. Important tools such as the human rights-based approach (HRBA), and/or the UNESCO Cultural Diversity Programming Lens should be considered as potentially relevant resources to this endeavour.

The goal is to build alternative models for promoting social cohesion while simultaneously respecting the plurality of cultures and religions in a society and openness to others. The effectiveness of formal and non-formal education efforts should also be assessed and enhanced in this regard. Once relevant policies are surveyed, obvious gaps needing to be filled may be identified.

Since rapprochement of cultures includes improved understanding beyond national borders, and thus of the citizens of other States as well as of one's own, each State would benefit from conducting an internal survey about the perception of population about other nations, peoples, their culture, values, etc.

ii) Setting of Annual Priorities

Given the scope of the decade to work with, establishing annual objectives and priorities to break up the available time into manageable segments is likely to be useful. Over the course of the Decade, even small initiatives will have time to develop and to grow, both in terms of participants and impact upon those involved. Each Member State, as well as all relevant stakeholders will have to set its own priorities, introduce and/or revise respective policies and initiatives, schedule programmes and activities, etc.

Practical modalities for action in this area:

- ▶ Elaborate national action plan with clear achievable targets
- ▶ Choose a single major project, policy framework or other relevant initiative that requires a decade of planning and activity before being completed.
- ▶ Design several smaller projects jointly leading up to a major conclusion.
- ▶ Choose several mid-size projects, each of which would take several years to organize and complete.
- ▶ Invest all energy in one annual activity, gradually growing it in size and impact over the decade.
- ▶ Hold a major national event early in the Decade thus setting the stage for a later, larger regional event later in the Decade.
- ▶ Coordinate with a single other State for one activity first, gradually growing this to include more activities and/or to encompass a wider regional audience.

iii) Establish meaningful partnerships at national, regional and global levels

Partnerships are particularly encouraged as these both connect States and distribute the planning of activities among relevant stakeholders for more impactful action. Given the topic of rapprochement of cultures, cooperation and partnership will be particularly appropriate for the implementation of this Decade (See section IV below for more information).

— Four Priority Areas of Action:

All cultures, including in particular the rich body of traditional and indigenous knowledge systems, offer a resource of values, attitudes and behaviours which can only inform policies and practices of sustainable and inclusive societies. The Action Plan for the Decade proposes four major themes for concrete action, inspired by the mobilizing framework of the International Year for the Rapprochement of Cultures (2010):

i) Promoting mutual understanding and reciprocal knowledge of cultural, ethnic, linguistic and religious diversity as well as supporting reconciliation efforts

The rapprochement of cultures through intercultural and interreligious dialogue requires a basic understanding about members of other groups, including their culture, history, language, heritage and religion. Thus the promotion of a positive and reciprocal knowledge content and practice is crucial. To achieve this, the Decade offers a unique opportunity to celebrate diversity, advance reciprocal knowledge and building of intercultural competences and skills.

Practical modalities for action in this area:

- ▶ Promote knowledge about basic principles grounding the rapprochement of cultures and enshrined in relevant standard setting instruments, by making them available to the general public, including in local languages (the Charter of the United Nations, the Constitution of UNESCO, the Universal Declaration of Human Rights and the Universal Declaration on Cultural Diversity, as well as pertinent regional instruments)
- ▶ Enhance awareness on the history and relationships among cultures and civilizations, highlighting processes and incidents that spurred intercultural dialogue and the rapprochement of cultures
- ▶ Promote language learning and invest in translation to make available in multiple languages key concepts and terms used by the UN system to discuss the common goal of achieving peace, such as “tolerance”, “culture of peace”, “unity-in-diversity”, “intercultural and interreligious dialogue”, “rapprochement of cultures” etc.
- ▶ Dispel myths about historic legacies in societies divided by conflict
- ▶ Organize activities, events, increase opportunities for learning and research, meetings and public debates, broaden the spaces for intercultural dialogue and mediation (exhibitions, fairs and festivals that illustrate exchanges and transfers between cultures)
- ▶ Celebrate diversity, by highlighting its value as an infinite source of inspiration for increasing knowledge, build competences and skills.

ii) Building a framework for commonly shared values which fosters social cohesion

Rather than emphasizing the differences in culture, heritage, religion or belief among groups, focusing on common elements leads to understanding that there are also similarities worth celebrating. A genuine rapprochement can be achieved only if all the actors commit to disseminate a message of peace, justice, respect and tolerance based on the cardinal principle of the equal dignity of all cultures and religions as well as on individuals’ rights included in the Universal Declaration of Human Rights. Therefore, it is important to provide opportunities for citizens to not only learn about the values, attitudes, behaviors of those living in specific other cultures, but also to support conversations

relating to values, attitudes, and behaviors shared across groups as a way of fostering social cohesion.

Practical modalities for action in this area:

- ▶ Acknowledge and further celebrate the diversity and cultural plurality embodied in each community or State to demonstrate shared values across countries and regions
- ▶ Multiply platforms for expression of this diversity, exchange and cultural interaction, so to enhance cultural diversity at the local, national, regional and global levels
- ▶ Create spaces for and support conversations about values, namely shared history values, attitudes and behaviors across groups that will allow the development of a common vocabulary, as a means to foster social cohesion.

iii) Disseminating the principles and tools of intercultural dialogue through quality education and the media

Children and youth from an early age must be able to benefit from education, including the values, attitudes, modes of behavior and ways of life to enable them to resolve any dispute peacefully and in a spirit of respect for human dignity and non-discrimination. Education For All (EFA) goals provide a global agenda for quality education, encompassing all the levels and dimensions of education, directly contributing to the peaceful development of societies. Building on respect for human rights as enshrined in the Universal Declaration of Human Rights, joint efforts by all education stakeholders must be enhanced to equip teachers and learners with knowledge and aptitudes to openness and appreciation of cultural diversity. This is also very important with regard to media, including traditional and mass media, which are becoming the main source of information and dissemination of knowledge about other cultures and religions.

Practical modalities for action in this area:

- ▶ Revise the content of national textbooks and history books, learning materials and curricula taking into account diverse learning styles and life experiences, as well as cultural and linguistic diversity
- ▶ Promote peace education, human rights education and education for global citizenship and intercultural dialogue
- ▶ Provide tools and training for building intercultural competences
- ▶ Strengthen media information literacy and intercultural dialogue to enhance the skills of journalists, media professionals and actors towards respect and positive promotion of human rights, cultural diversity and non-violence-infused media programmes
- ▶ Sensitize traditional and mass media, including through ICTs, for awareness raising on their key role to change perceptions on different cultures and religions through non-biased presentations
- ▶ Foster intercultural dialogue and multilingualism on the internet
- ▶ Promote programmes and initiatives that enhance intercultural dialogue, namely through exchange among schools and universities, but also through the media.

iv) Fostering dialogue for sustainable development and its ethical, social and cultural dimensions

As poverty and environmental degradations are recognized causes of conflict and obstacles to reconciliation among and within nations, the rapprochement of cultures builds on the same requirements as sustainable development, notably with respect to the oft-neglected ethical, social and cultural dimensions of the latter. This intangible dimension of development is nonetheless essential to address if modes of consumption and production are to be transformed democratically and progressively so that humankind can achieve shared well-being, notably within the post-2015 agenda.

Practical modalities for action in this area:

- ▶ Promote the rich body of traditional and indigenous knowledge systems within nations and beyond, as a resource of values, attitudes and behaviors to inform policies and practices for resilient and sustainable ecosystems
- ▶ Open new spaces of dialogue in the sciences, notably with respect to the dimensions of scientific progress, so to help raising ethical issues and controversies and to deliver balanced, rational, reasonable and responsible responses to global environmental challenges
- ▶ Encourage dialogue among States and other relevant stakeholders on the management of natural resources, such as water, and to address the consequences of climate change
- ▶ Promote sustainable tourism or ecotourism.

As global environmental challenges call for shared frameworks of action, recognition of and respect for all forms of knowledge and traditions that contribute to safeguarding the resilience of ecosystems and to promoting sustainable uses in the management of water and other natural resources is essential during this Decade.

Modalities for effective implementation

The development of initiatives with some flagship projects to promote the rapprochement of cultures by showcasing why cultural diversity, intercultural dialogue and responsive democratic governance are vital for development and peace, especially in time of global crisis. This could become more relevant at the grass-roots level with the full involvement of all actors at national, regional and global levels.

Main activities to consider in this framework should aim to:

- a. improve access to formal and non-formal quality education for all, free from cultural, religious and gender prejudices and stereotypes as well as human rights and intercultural dialogue education to strengthen South-South and North-South-South interuniversity cooperation;
- b. increase opportunities for research, meetings and public debates and the broadening of spaces for intercultural mediation in the form of exhibitions illustrating exchanges and transfers between cultures, as well as fairs and festivals, using in particular places such as museums, art galleries and foundations, and making use of new technologies that specifically foster linguistic diversity and translation;
- c. highlight the role of creativity, which is a fundamental attribute of innovation, by stressing both specific features and similarities of societies, and in that regard, enhancing the promotion of an integrated vision of all aspects of the cultural heritage as a bearer of history and identity that must be preserved, as resource and engine for sustainable development as well as tool for intercultural dialogue, which includes interreligious dialogue;
- d. mobilize the media and the ICTs to change the perception of different cultures and religions through, *inter alia*, the promotion of dialogue on the Internet, including on social media where numerous cultural expressions can be circulated and shared; or co-production fostering dialogue between media professionals from different cultural backgrounds, particularly on sensitive issues;
- e. promote knowledge contents and practices – including traditional bodies of knowledge as well as local and indigenous knowledge systems – which contribute to sustainable development, the promotion of human rights, philosophy and intercultural dialogue, with particular emphasis on fighting racism, discrimination, extremism, radicalization as well as the manipulation of cultural and religious identities to achieving a culture of peace and democracy.

partnership for action

Key to the success of this Decade is the effective engagement of all Member States and in particular their National Commission for UNESCO, through the creation at local and national levels of an enabling environment where all stakeholders could be involved in its implementation, with a view to assess and capitalize on the internal wealth of each country for contributing to dialogue among cultures at national, regional and global levels.

More precisely, National Commissions for UNESCO can make a strategic contribution in associating relevant networks of UNESCO Chairs, category 1 and 2 institutes, Goodwill Ambassadors, Artists for Peace, Associated Schools Project Network (ASPnet), Clubs, and civil society, all in close cooperation with UNESCO Field Offices.

UNESCO therefore will work towards creating and encouraging goal-oriented partnerships to build inclusive planning and implementation frameworks, so to ensure the full involvement and cooperation of relevant stakeholders, including, but not limited to:

- - United Nations bodies such as UNESCO and the Alliance of Civilizations (UNAOC);
- - Governmental and regional intergovernmental organizations such as the African Union, the Arab League Educational, Cultural and Scientific Organization (ALECSO), the Asia-Europe Meeting (ASEM), the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN), the Commonwealth of Nations, the Council of Europe, the Islamic Educational, Scientific and Cultural Organization (ISESCO), the King Abdullah bin Abdulaziz International Centre for Interreligious and Intercultural Dialogue (KAICIID), Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), the Organization of Ibero-American States (OIE);
- - Non-governmental organizations (NGOs); and the civil society at large, including religious institutions (especially for involvement in interfaith dialogues), parliamentarians, locally elected officials, the world of culture, science, education and the media, religious leaders and other opinion leaders as well as youth organizations.

Such partnership may ensure commitments entailing, among others:

- setting national/regional action plans and strategies, including qualitative and quantitative indicators on the impact of actions undertaken
- undertaking research, with national/regional surveys and studies to assess the status of the respect for diversity

within each country/region through laws, national policies, curriculum/textbooks and media,

- engaging adapted policy-making action and reform to enhance inclusiveness and respect for diversity and sharing of relevant best practices,
- capacity-building, namely for strengthening local and global citizenship, through the development of skills and competences necessary to living harmoniously in our globalizing and multicultural environments,
- developing and/or supporting relevant initiatives to promote cultural interactions both within and beyond national boundaries, taking in particular advantage of national celebration days, but also UN observances,
- building partnership strategies to strengthen a better knowledge and respect for national diversity,
- Using the UNESCO Participation Programme to include at least one project each year to support activities for implementing the objectives of the Decade at national and or regional levels.
- Requesting to UNESCO the use of the Logo to brand relevant work, project, event, activity as “flagship initiatives for the rapprochement of cultures”.

coordination and international cooperation

— Follow-up of the implementation process

As lead United Nations agency for the implementation of this Decade, UNESCO will ensure its secretariat and liaise, as appropriate, with all relevant stakeholders involved, so to enable a smooth coordination mechanism and framework for sharing of information. This will also serve to develop a reporting scheme, whereby all actors would regularly be able to submit to UNESCO their key achievements, in line with commitment taken towards the objectives of this Action of Plan, and to be highlighted in subsequent periodic reports to governing bodies of UNESCO and the United Nations.

To this aim, coordination will be necessary both across activities within Member States and internationally throughout the Decade. Wherever possible, sub-regional, regional and global cooperation for projects is encouraged, as a way to facilitate intercultural dialogue across multiple and diverse groups. One part of adequate coordination will be to encourage reporting of past activities, as well as planning for future initiatives.

Regular updating on relevant local, regional and global initiatives is essential in order to ensure visibility of what is engaged and to showcase a durable movement towards the rapprochement of cultures. The following examples are illustrative:

- The annual United Nations High Level Debate on Peace;
- The UNESCO Leaders' Forum;
- The UNESCO's High-Level Panel on Peace and Dialogue among Cultures;
- The annual Forum of the Alliance of Civilizations;
- The triennial Congress of Leaders of World and Traditional Religions in Astana;
- The Euro-Arab Dialogue promoted by the National Commissions;
- The annual World Public Forum "Dialogue of Civilizations" in Rhodes;
- The biennial World Forum on Intercultural Dialogue in Baku;
- The biennial UNESCO Youth Forum;

- The annual Forum on "The Image of the Other" of the King Abdulaziz International Centre for Interreligious and Intercultural Dialogue
- The celebration of relevant UN observances (Days, Weeks, Years)

Initiatives at national or local level will also be promoted in this context and reporting thereof ensured.

— Monitoring and evaluation:

Despite the large goals set out in this Action Plan, it will be important to develop qualitative and quantitative indicators on the impact of actions undertaken which express the commitment by Member States and all actors involved, including the civil society, so to nurture the rapprochement of cultures every day.

Such evaluation could take into account specific tools developed, such as strategic plans, roadmaps, learning materials, awareness-raising mechanisms, for example public debates and campaigns, but also policy action to build more inclusive and democratic societies.

Also, each Member State will be able to evaluate its own activities, set its own rubrics, etc. Cooperative projects as highlighted in section IV will however require some coordination, to ensure a common evaluation tool. This will permit gaining a sense of the relative success of various types of activities.

Evaluation of activities could ideally occur on a yearly basis, in order to backstop and learn from relevant achievements, with opportunities to further build on such knowledge for sharing of experience, but also to inform more effective policies and modalities of action for the management of diversity and inclusiveness in the context of the rapprochement of cultures.

— Information/Contact

**UNESCO,
Sector for Social and Human Sciences,
Division for Social Transformations
and Intercultural Dialogue**

E-mail: IDRC@unesco.org

Website: <http://en.unesco.org/cultureofpeace/>

ека,
а-
СВОЮ
/,
Ь О
ntar
о-
?

are not and
sometimes
showing
the whole
picture.

那些“出去是
为了更好地记
起”的人们的
地图。

A chaque
nouveau
plan sa
singularité,
repré-
sentation
unique



— Decision 194EX/10, adopting the Action Plan of the International Decade for the Rapprochement of Cultures (2013-2022)

The Executive Board,

1. Recalling UNESCO's General Conference Resolutions 34 C/Resolution 46, 35 C/Resolution 47, 36 C/Resolution 40, 37C/Resolution 1 (II) and the United Nations General Assembly resolutions 62/90, 63/22, 66/226, 67/104 and 68/126;
2. Having examined document 194 EX/10 and its annexes;
3. Reaffirming the imperative need to consolidate and intensify dialogue among cultures in order to create, at the national, regional and global levels an environment conducive to respect for cultural diversity, human rights and mutual understanding, in line with the principles inscribed at the heart of the Charter of the United Nations and the Constitution of UNESCO;
4. Further recalling UNESCO's long and rich experience in developing and increasing the links between peoples, cultures and civilizations in order to build peace in the minds of men and women;
5. Expresses its appreciation for the draft Action Plan for the International Decade for the Rapprochement of Cultures (2013-2022) presented by the Director-General, after consultation with Member States, intergovernmental and non-governmental organizations and other relevant partners in official relations with UNESCO;
6. Approves the draft Action Plan elaborated by the Director-General and invites her to finalize it in the light of the comments made by the Executive Board;
7. Welcomes the creation of a Special Account for the Decade and urges the Director-General to pursue her efforts to build awareness among all partners and to mobilize extrabudgetary funding in order to attain the goals of the International Decade;
8. Invites all Member States and relevant organizations and institutions, when developing their own agenda, to draw on this Action Plan and its principles, with a view to furthering their commitment to intercultural dialogue, understanding and cooperation for peace;
9. Requests the Director-General to present a report on the implementation of this Decade at its 197th session.

— Action Plan For The International Decade for the Rapprochement of Cultures (2013-2022) – Full Text

I. Introduction

1. The United Nations General Assembly in its sixty-seventh session adopted its resolution 67/104 entitled "Promotion of interreligious and intercultural dialogue, understanding and cooperation for peace", in which it proclaimed the International Decade for the Rapprochement of Cultures (2013-2022), and invited the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) to be the lead agency for this decade. This new framework is building on previous engagement of the international community in favour of intercultural dialogue and peace, which was expressed in a number of landmark commitments led by UNESCO¹ and the United Nations.²
2. Owing to its Constitutional mandate asserting "that a peace based exclusively upon the political and economic arrangements of governments would not be a peace which could secure the unanimous, lasting and sincere support of the peoples of the world, and that the peace must therefore be founded, if it is not to fail, upon the intellectual and moral solidarity of mankind", UNESCO has a long-standing commitment and recognized legitimacy to "advancing, through the educational, scientific and cultural relations of the peoples of the world, the objectives of international peace and of the common welfare of mankind". This vision and aspiration has been and is constantly renewed and adapted to the regional and international political contexts.
3. Yet, the persistent question remains as to the best approach to unity-in-diversity, or, even more, to the achievement of unity beyond diversity through the full participation in the infinite wealth of the cultures of the world. To meet this challenge, this Action Plan builds therefore on the consultations initiated by the Director-General of UNESCO and also takes stock of the follow-up actions inspired by the International Decade for a Culture of Peace and Non-Violence for the Children of the World (2001-2010) as well as the International Year for the Rapprochement of Cultures (2010) and the Programme of Action for a Culture of Peace and Non-Violence. It therefore aims to articulate a wide array of views and approaches while setting a common goal to enhance ongoing initiatives at the local, national, regional and global levels and to instigate a wide movement in favour of intercultural dialogue respectful of cultural diversity and human rights, in a climate of mutual trust and understanding

1 34 C/Resolution 46, 35 C/Resolution 47, 36 C/Resolution 40, 37 C/Resolution 1 (II).

2 Resolutions 52/15, 56/6, 57/6, 60/288, 63/22.

conducive to achieve international peace and security as well as sustainable development.

II. The Rapprochement of Cultures: a New Horizon with New challenges

4. The central goal of the United Nations system is “to save succeeding generations from the scourge of war” and “to promote social progress and better standards of life in larger freedom”. These humanist ideals formulated decades ago undeniably remain the most relevant compass for action today, in a world of intricate interdependencies, where a conflict somewhere can spread conflict anywhere. It therefore becomes urgent to understand that peace can disappear suddenly, even in places where it has a long-standing tradition. Lasting peace rests on a complex and fragile fabric of interrelated values, attitudes and behaviours required both in the implementation of international treaties and in the course of daily life with the practice of respect, tolerance, openness, mutual understanding and dialogue. Above all, dialogue is bound to play an increased role in the development of a universal global consciousness, free from racial, ethnic and social prejudices.
5. According to a variety of conceptual, intellectual, political and programmatic approaches, the terms of “unity-in-diversity”, “routes of dialogue”, “tolerance”, “culture of peace”, “dialogue among civilizations”, “intercultural and interreligious dialogue” and more recently “rapprochement of cultures” were used to express this aspiration. At a time of rapid globalization and social transformations, heralding the notion of rapprochement is to be understood as addressing the pressing urgent need to take into account and clearly demonstrate new articulations between cultural diversity and universal values.
6. Bearing in mind the diversity of cultures and the numerous ways in which they can interact peacefully and fruitfully, it is important to consider this Action Plan as a firm declaration of a strong commitment for action, including new policy design and new stakeholders’ engagement to help bringing people closer together. Indeed, the purpose of this Action Plan is to provide guidelines and principles to inform and inspire projects carried by a growing number of different actors over the Decade. Designed and implemented within such universally accepted frameworks, these many actions to come over the Decade will constitute as many opportunities to exemplify the potential of rapprochement as a slow, gradual and patient process. It is through this chorus of initiatives that an overall understanding of the implications of rapprochement shall emerge, along with its deeper connections to the culture of peace and the dialogue. In this perspective, the rapprochement of cultures can be characterized as implying that international security and social inclusion cannot

be attained sustainably without a commitment to such principles as compassion, conviviality, hospitality, solidarity and brotherhood which are the corner stones of human coexistence inherent in all faiths and secular ideologies.

7. The advantage of a decade is to offer a medium-term approach rather than a short-term one which is essential in this context to make the impact more tangible and measurable. This is consistent with the lessons learned from previous international observances and the results from consultations on this Action Plan, suggesting that innovative, coherent and comprehensive projects should be encouraged, and target audiences should be chosen carefully and defined precisely. In the same vein, stakeholders involved in the implementation of the Decade could thus enhance the relevance and results of their activities by developing clear-cut strategies, including, for some, the setting of annual priorities, in order to sharpen the Decade’s profile. The challenge will therefore reside in the capability to create a flexible framework for action with a realistic and sustainable strategy (see Section V).

III. Objectives and Goal

8. The International Decade will therefore seek to illustrate the benefits of jointly promoting respect for human rights and cultural diversity, while acknowledging the importance of intercultural and interreligious dialogue to fight against new forms of racism, discrimination, intolerance, extremism and radicalization, thus forging ties among peoples and nations. More precisely, the Decade should:
 - Reaffirm and renew the expression of the purposes and principles enshrined in the Charter of the United Nations, the Constitution of UNESCO, the Universal Declaration of Human Rights and the Universal Declaration on Cultural Diversity, as well as pertinent regional instruments;
 - Contribute to the emergence of a global consciousness in favour of the ideals and practice of mutual understanding and non-violence by providing fresh arguments to governments, intergovernmental and non-governmental organizations as well as the civil society for creatively adapting policy frameworks in order to address the challenges which are jeopardizing humankind’s cohesion and peaceful co-existence;
 - Reflect on the principles and conditions for the emergence of a common ethos, free from racial, ethnic, religious and social prejudices and thus fostering new opportunities and spaces where needs and aspirations of societies can be expressed and heard, including those of young men and women, in order to create shared sense-making and hope;

- Sensitize governments, opinion makers, religious leaders, believers and non-believers, civil society and the private sector on the role of intercultural and interreligious dialogue to fight against manipulation of religion and to foster social sustainability and cohesion by designing new policies, modalities and tools for a harmonious living together;
- Foster international cooperation, solidarity and reconciliation through the maintenance of a climate of mutual trust and security, understanding and better knowledge among nations, cultures, traditions, religions and beliefs, especially in communities and nations where post-conflict and post-disasters situation create tensions;

9. In sum, the overarching goal of the International Decade is to empower the present and future generations so they are better equipped with the appropriate knowledge, new competences, skills and tools necessary to exchange, communicate and cooperate across cultural, religious and national boundaries to become responsible global citizens in a safer world for all, mainly through education, arts and heritage initiatives and projects as well as science, information and communications technologies (ICTs), including the Internet and social media.

IV. Main Areas of Action

10. To achieve these objectives, an Action Plan of the Decade is proposed, which focuses on four major themes inspired by the mobilizing framework of the International Year for the Rapprochement of Cultures, including the following: (i) Promoting mutual understanding and reciprocal knowledge of cultural, ethnic, linguistic and religious diversity; (ii) Building a pluralist framework for commonly shared values; (iii) Disseminating the principles and tools of intercultural dialogue through quality education and the media; and (iv) Fostering dialogue for sustainable development and its ethical, social and cultural dimensions.

IV.1 Promoting mutual understanding and reciprocal knowledge of cultural, ethnic, linguistic and religious diversity as well as supporting reconciliation efforts

11. The rapprochement of cultures through intercultural and interreligious dialogue requires basic understanding about the otherness, including his or her history, language, heritage, religion and belief. As stated in the Preamble of UNESCO's Constitution, "ignorance of each other's ways and lives has been a common cause, throughout the history of mankind, of that suspicion and mistrust between the peoples of the world through which their differences have all too often broken into war". As the lives of all peoples and nations are growingly interdependent, respect for each other must be

more than keeping one's distances, it must rest on a positive and reciprocal knowledge of cultural, ethnic, linguistic and religious diversity. Dialogue, solidarity and rapprochement are key to the implementation of all the dimensions of peace, including the prevention of violence and terrorism, the peaceful settlement of conflicts, mutual respect, understanding and international cooperation. They are also essential to active promotion of social cohesion and inclusion; notably as migrations and new modalities of communication are transforming societies into multicultural communities sharing the same space and seeking to define a set of values to which all citizens can adhere in the full respect for human rights.

12. An important dimension of the Decade is to encourage increased awareness about history and relationships developed between cultures and civilizations and highlighting all process which have spurred intercultural dialogue and the rapprochement of cultures, with particular attention paid to the effective roles of women and youth as well as minorities and indigenous peoples, whose actions on the life of societies has often been overlooked. A special focus shall thus be on social and cultural transformations articulating in a judicious manner the claims of cultural identities and citizenship.

13. The Decade shall be a chance to illustrate that diversity is above all a dynamic process which offers new opportunities for all to increase knowledge, competences and skills thanks to the creative potential of people to constantly reshape standards of well-being and ways of living together.

IV.2 Building a framework for commonly shared values which fosters social cohesion

14. Dialogue is a process which demands not only the recognition of cultural diversity but also the sincere adhesion to shared values such as freedom, equality, including gender equality, solidarity, tolerance, respect for nature, social inclusion, notably with regard to youth and minorities as well as indigenous peoples. A genuine rapprochement of cultures can happen if governments, international organizations, civil society and religious communities commit to disseminating a message of peace, justice, respect and tolerance based on the cardinal principle of the equal dignity of all cultures and religions as well as such individuals' rights explicitly formulated in the Universal Declaration of Human Rights as the right to freedom of thought, conscience and religion, and the right to freedom of opinion and expression, which includes "freedom to hold opinions without interference and to seek, receive and impart information and ideas through any media and regardless of frontiers".

15. Building on intercultural and interreligious dialogue as well as on a culture of peace, the rapprochement of cultures

thus fosters the discussion for the elaboration and the implementation of policies conducive to the elimination of all forms of discrimination, the free flow of information and knowledge, democratic participation, international solidarity and a sense of global responsibility. As such, the importance of public places and special events such as cultural festivals, religious gatherings and sports events should be emphasized during the United Nations Days, Weeks, Years and Decades as they offer privileged venues for cultural interaction that is beneficial to all (see para. 29).

IV.3 Disseminating the principles and tools of intercultural dialogue through quality education and the media

16. Reaching to minds of people, education at all levels and the media, including the Internet, are some of the principal means to create the conditions for an authentic rapprochement of cultures. Quality education should be primarily grounded in the respect for human rights and cultural diversity and their interaction, thanks to a vibrant intercultural dialogue. Children and youth should from an early age, must be able to benefit from an education on the values, attitudes, modes of behaviour and ways of life to enable them to resolve any dispute peacefully and in a spirit of respect for human dignity and non-discrimination. As participation in the social, economic, political and cultural life of the community is a right conditioning the rapprochement of cultures, it is essential to reassert the importance of the Education For All (EFA) goals, which, as a global agenda encompassing all the levels and dimensions of education, directly contribute to the peaceful development of societies. This was also recognized in the Education First initiative of the Secretary-General, which underscored global citizenship education as one of its three pillars.
17. In line with the principles formulated in the UNESCO Recommendation concerning Education for International Understanding, Co-operation and Peace and Education relating to Human Rights and Fundamental Freedoms (1974), joint efforts by all education stakeholders must be made so as to equip teachers and learners with knowledge and aptitudes to openness and appreciation of cultural diversity. This includes the revision of the content of national curricula and textbooks, notably history, as well as other learning materials, taking into account diverse learning styles, life experiences and other cultural and linguistic diversity issues at large. Such an education should also include the teaching of peace education, human rights education, education for global citizenship and intercultural dialogue as well as sustainable development education. Initiatives to promote the rapprochement of cultures should be undertaken by schools and universities and other institutions of education

and research. The Decade represents a major opportunity to highlight that new intercultural competences are needed as part and parcel of all curricula.

18. Since the media play an increasingly important role in the daily lives of people across the globe, namely among young people, it is crucial to harness their potential for promoting the rapprochement of cultures. The traditional mass-media such as the press, television and the radio remain essential vectors to inform people on other cultures and religions. Their capacity to change the perception of different cultures and religions is possible if journalists and media actors are well trained and sensitized to the need to respect and positively promote human rights and cultural diversity as well as non-violence-infused programmes.
19. However, it must be noted that in a more and more interconnected world, the importance of media training will increasingly exceed the sphere of professionals. New information and communication technologies have become ubiquitous in all societies increasing access to information and knowledge as well as the capacity to participate in the cultural, social, political and economic life of the community. While digital tools have the potential to bridge the different cultures and religions of the world, they can nevertheless also be misused and widen the divide between and among cultures. The Internet and social media, remain a largely uncharted territory which can offer open platforms for dialogue as well as an echo chamber for intolerance, extremism and division. In that context, media and information literacy and intercultural competences programmes must become essential references if the exercise of freedom of the press and freedom of information and communication is to foster mutual understanding, tolerance and cooperation among peoples.

IV.4 Fostering dialogue for sustainable development and its ethical, social and cultural dimensions

20. As poverty and environmental degradations are recognized causes of conflict and obstacles to reconciliation between and within nations, the rapprochement of cultures builds on the same requirements as sustainable development, notably with respect to the often neglected ethical, social and cultural dimensions of the latter. This intangible dimension of development is nonetheless indispensable to address if one hopes to see modes of consumption and production transformed democratically and progressively so that humankind can achieve shared well-being, notably within the post-2015 agenda.
21. All cultures, including in particular the rich body of traditional and indigenous knowledge systems, offer a resource of values, attitudes and behaviours which can only inform

policies and practices of sustainable development. As global environmental challenges call for shared frameworks of actions, recognition of and respect for all forms of knowledge and traditions that contribute to safeguarding the resilience of ecosystems and to promoting sustainable uses notably in relation to the management of water and other natural resources is the best approach to enhance during this Decade. New spaces of dialogue must be open today by the sciences, notably with respect to the dimensions of scientific progress which may raise ethical issues and controversies. This exercise of ethics is an ongoing challenge: it is a process requiring dialogue that can be efficiently designed to deliver balanced, rational, reasonable and responsible responses.

22. As stated in the Outcome document of the 2012 United Nations Conference on Sustainable Development “The Future We Want”, sustainable development cannot happen without democracy, inclusive participation, social inclusion and respect for cultural diversity. In other words, the imperative to organize and support cultural pluralism at all levels remains a vital and indispensable dimension towards achieving lasting peace. Hence, there is a need to multiply the platforms of exchange and to collect innovative practices that are conducive to cultural pluralism at local, national and regional levels. Raising awareness on cultural expressions of minorities, migrants, indigenous peoples and other disadvantaged and excluded groups to foster respect and mutual understanding for social cohesion will thus be an important feature of the International Decade. This will also contribute to stress that cultural heritage and creativity can contribute to the development and the eradication of poverty, if a balance is struck between the dynamics of culture and the requirements of the market, while emphasizing that the trade of cultural goods and services is never only a commercial exchange but also a cultural interaction and, as such, an opportunity for the rapprochement of cultures.

V. Implementation Strategy, Networking and Partnership

23. The International Decade will enhance the development of initiatives with some flagship projects, tacking stock of UNESCO’s long-standing work in this domain and its main functions as laboratory of ideas, clearing house, standard-setter, capacity-builder and catalyst for international cooperation. The Organization will capitalize on its own programmes and initiatives in the domain afferent to the rapprochement of cultures. Indeed, the UNESCO has a wide range of programmes geared towards building peace in the minds of men and women, thus contributing to mutual understanding and the rapprochement of cultures. The Organization’s unique mandate and know-how in education, the sciences, culture, communication and information will be mobilized through innovative intersectoral approaches to

priority areas of focus and the most effective use pertinent programmes, normative instruments and modalities of action. (See Annex II).

24. A strong emphasis will be placed on the two strategic priorities, Africa and Gender Equality as well as on some transversal issues such as culture of peace, human rights, youth, bioethics and social inclusion. The ultimate goal would be to reaffirm and strengthen UNESCO’s constitutional leadership and responsibility in the promotion the rapprochement of cultures by showcasing why cultural diversity, intercultural dialogue and responsive democratic governance are vital for development and peace, especially in time of global crisis. This could become more relevant at the grass-roots level with the full involvement of UNESCO field offices and United Nations Country Teams, namely within the UNDAF.

25. More precisely, the Action Plan should:

- (a) improve access to formal and non-formal quality education for all, free from cultural, religious and gender prejudices and stereotypes as well as human rights and intercultural dialogue education to strengthen South-South and North-South-South interuniversity cooperation;
- (b) increase opportunities for research, meetings and public debates and the broadening of spaces for intercultural mediation in the form of exhibitions illustrating exchanges and transfers between cultures, as well as fairs and festivals, using in particular places such as museums, art galleries and foundations, and making use of new technologies that specifically foster linguistic diversity and translation;
- (c) highlight the role of creativity, which is a fundamental attribute of innovation, by stressing both specific features and similarities of societies, and in that regard, enhancing the promotion of an integrated vision of all aspects of the cultural heritage as a bearer of history and identity that must be preserved, as resource and engine for sustainable development as well as tool for intercultural dialogue, which includes interreligious dialogue;
- (d) mobilize the media and the ICTs to change the perception of different cultures and religions through, *inter alia*, the promotion of dialogue on the Internet, including on social media where numerous cultural expressions can be circulated and shared; or co-production fostering dialogue between media professionals from different cultural backgrounds, particularly on sensitive issues;

- (e) promote knowledge contents and practices – including traditional bodies of knowledge as well as local and indigenous knowledge systems – which contribute to sustainable development, the promotion of human rights, philosophy and intercultural dialogue, with particular emphasis on fighting racism, discrimination, extremism, radicalization as well as the manipulation of cultural and religious identities to achieving a culture of peace and democracy.

26. To support this strategy, UNESCO will work towards creating relevant and goal-oriented partnerships to build inclusive planning and implementation frameworks, so to ensure the effective involvement and cooperation among key actors whose mandate is pertinent for the achievement of the objectives of this Decade. Such key actors will include, among others, United Nations bodies and its specialized agencies as well as the United Nations Alliance of Civilizations. Besides, the implementation of the foreseen actions will also rely largely on the important work of governmental and regional intergovernmental organizations such as the African Union, the Arab League Educational, Cultural and Scientific Organization (ALECSO), the Asia-Europe Meeting (ASEM), the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN), the Commonwealth of Nations, the Council of Europe, the Islamic Educational, Scientific and Cultural Organization (ISESCO), the King Abdullah bin Abdulaziz International Centre for Interreligious and Intercultural Dialogue (KAICIID), Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), the Organization of Ibero-American States (OIE). Non-governmental organizations and the civil society at large, including religious institutions, will be involved to help operationalizing this process for which the UNESCO-NGOs Liaison Committee could play an instrumental role.

27. A regularly updating mapping of relevant global and regional initiatives will be ensured and that could significantly impulse and showcase a durable movement towards the rapprochement of cultures, if anchored to this Action Plan. This may include, among others:

- The annual United Nations High Level Debate on Peace;
- The UNESCO Leaders’ Forum, at the General Conference;
- The UNESCO’s High-Level Panel on Peace and Dialogue among Cultures;
- The annual Forum of the Alliance of Civilizations;
- The triennial Congress of Leaders of World and Traditional Religions in Astana;
- The Euro-Arab Dialogue promoted by the National Commissions;

- The annual World Public Forum “Dialogue of Civilizations” in Rhodes;
- The biennial World Forum on Intercultural Dialogue in Baku;
- The biennial UNESCO Youth Forum;
- The annual Forum on “The Image of the Other” of the King Abdulaziz International Centre for Interreligious and Intercultural Dialogue.

National initiatives could also be included at a later stage, following the branding process indicated in Section VI.

28. However, key to the success of this Decade is the effective engagement of all Member States, through the creation at local and national levels of an enabling environment where all stakeholders could be involved. Member States are therefore encouraged to develop national plans and strategies to enhance the objectives of the Decade, building on the principles formulated in this Action Plan. This could serve to assess and capitalize on the internal wealth of each country for contributing to dialogue among cultures at national, regional and global levels. Such plans and strategies could include, among others:

- Research, with national survey and studies to assess the status of the respect for the diversity within each country through laws, national policies, curriculum/textbooks and media. It shall aim at building of alternative models for promoting social cohesion while respecting the plurality of cultures and religions of the society and openness to the otherness. The effectiveness of formal and non-formal education could also be assessed and enhanced in this regard.
- Adapted policy-making shall remain the foundation for any sustainable rapprochement of cultures to take place. As such, an assessment of current policies to monitor inclusiveness and respect for diversity is encouraged, informed by relevant UNESCO conventions, declarations and recommendations in the fields of education, the sciences, culture and communication and information. Important tools such as the human rights-based approach (HRBA) the UNESCO Cultural Diversity Programming Lens could be very useful in this endeavour.
- Capacity-building will also be essential in this context, namely for building effective local citizenship with the aspiration to become global responsible citizens, through the development of skills and competences necessary to living harmoniously in our globalizing and multicultural environments. Educators, scholars, intellectuals, scientists and artists, religious and spiritual leaders, journalists, human rights institutions, women and youth associations, the private sector and mediators, as well parliamentarians,

local authorities and their respective international networks would be therefore mobilized.

- Partnership strategies geared towards inspiring an endogenous movement for a better knowledge and respect for national diversity should be encouraged. National Commissions for UNESCO have a strategic contribution in this regard, associating relevant networks of UNESCO Chairs, category 1 and 2 institutes, Goodwill Ambassadors, Artists for Peace, Associated Schools Project Network (ASPnet), Clubs, the civil society, in close cooperation with UNESCO Field Offices,
- Funding is a challenging issue when it comes to engaging actions in such a Decade. Taking advantage of the UNESCO Participation Programme, each Member State may decide to include every year an activity with high rank priority in their authorized package under this fund. This will guarantee an effective participation, while ensuring a good reporting framework for activities carried out by Member States.

29. To widen the scope and advocacy of the ideals embedded in the United Nations Charter, the UNESCO Constitution and the Universal Declaration of Human Rights, it is recommended to also capitalize on relevant United Nations observances related to this topic, including among others, International commemoration and celebrations: International Day of Commemoration in Memory of the Victims of the Holocaust (27 January), World Interfaith Harmony Week (first week of February), World Radio Day (13 February), International Mother Language Day (21 February), Language Days at the United Nations (French (20 March), Chinese (20 April), English (23 April), Russian (6 June), Spanish (12 October) and Arabic (18 December)), International Women's Day (8 March), International Day for the Elimination of Racial Discrimination (21 March), World Poetry Day (21 March), International Day of Norwuz (21 March), International Day of Remembrance of the Victims of Slavery and the Transatlantic Slave Trade (25 March), International Day of Sport for Development and Peace (6 April), International Day of Monuments and Sites (18 April), International Jazz Day (30 April), World Press Freedom Day (3 May), International Day of Families (15 May), World Day for Cultural Diversity for Dialogue and Development (21 May), International Day for Biological Diversity (22 May), World Population Day (11 July), International Day of Friendship (30 July), International Day of the World's Indigenous Peoples (9 August), International Youth Day (12 August), International Day for the Remembrance of Slave Trade and its Abolition (23 August), International Day of Charity (5 September), International Literacy Day (8 September), United Nations Day for South-South Cooperation (12 September), International Day of Democracy

(15 September), International Day of Peace (21 September), World Tourism Day (27 September), International Day of Non-Violence (2 October), World Food Day (16 October), World Science Day for Peace and Development (10 November), International Day for Tolerance (16 November), International Day for Human Rights (10 December), International Migrants Day (18 December), including other Decades and relevant national Days. Symbolic occasions, such as the 70th Anniversary of UNESCO (2015), will serve a timely purpose to enhance relevant initiatives.

30. In a time of multiple crises, extrabudgetary resources will however need to be mobilized to effectively reinforce the impetus, sustainability and outreach of this Decade and for complementing the work engaged under Regular Programme (see Annex II). In this regard, pledging events will be organized during this Decade to attract voluntary contributions in the Special Account that was created by the Director-General for this purpose.
31. Although the attainment of the main objectives of the Action Plan is difficult to be measured, it is important to consider qualitative and quantitative indicators on the impact of actions undertaken which express the commitment by States and the civil society to nurture the rapprochement of cultures everyday through the adoption of strategic plans, roadmaps, learning tools or awareness-raising mechanisms (such as public fora, debates and campaigns) to build inclusive democratic societies. More specific guidelines to help designing initiatives from Member States and other relevant stakeholders engaged in this Decade will be made available online on the website of the Decade, as well as through appropriate communications tools.

VI. Communication Strategy – Branding, Visibility and Sustainability

32. UNESCO will develop a consolidated communication strategy around this International Decade, so as to ensure a clear focus on its objectives and goal, while building a well-established communication plan to help appreciating the implementation process and achievements at national, regional and global levels. The different facilities offered by ICTs will be explored in this context, including social media and networking for increased outreach and visibility. A website for the Decade will be developed, including relevant support documents such as brochures and leaflets that will deliver key messages for sensitization and awareness raising campaigns. Special agreements could be concluded with media companies, public and private radio and TV channels as well as internet platforms to showcase individual and collective success stories.

33. Central to the branding process will be the granting of the “Logo” of the International Decade for the Rapprochement of Cultures. It builds on the logo used for the International Year (2010) and will serve for accessibility and visibility of activities carried out in this framework. A labelling policy will be developed, whereby innovative projects and activities could be identified as “flagship initiatives for the rapprochement of cultures”, contributing thus to enhance work underground and create a record of good practices to be disseminated among Member States, namely through the ICTs.
34. Global campaigns will also be initiated, building on communication events and supported by high-profile public personalities, symbolic figures and places to voice for the rapprochement of cultures. Video spots, contests, online discussion forums and other special initiatives promoting diversity and intercultural dialogue will be encouraged, with youth as main actors.
35. As lead United Nations agency for the implementation of this Decade, UNESCO will liaise with all relevant stakeholders involved to ensure the smooth coordination and sharing of information. This will also serve to develop a reporting framework, whereby all actors would regularly submit to UNESCO the key achievements in the implementation of their commitment towards the objectives of this Action of Plan and to be highlighted in relevant subsequent periodic reports to governing bodies of UNESCO and the United Nations on the implementation and monitoring of the Action Plan.

— 36C/40, Proclamation of an international decade for the rapprochement of cultures (2013-2022)³

The General Conference,

Recalling the Universal Declaration of Human Rights,

Noting that intercultural dialogue and the rapprochement of cultures must always take place on the basis of the principles of that Declaration,

Also recalling UNESCO’s mandate, enshrined in its Constitution, to ensure mutual understanding and to deepen awareness of the culture of peace,

Also noting the significance of 34 C/Resolution 46 of 2 November 2007 and United Nations General Assembly resolution 62/90 of 17 December 2007 proclaiming 2010 International Year for the Rapprochement of Cultures, and UNESCO’s role in the successful conduct of the Year,

Referring to United Nations General Assembly resolutions 53/22 of 4 November 1998, 54/113 of 10 December 1999 and 55/23 of 13 November 2000, proclaiming and preparing the United Nations Year of Dialogue among Civilizations (2001), and 60/4 of 20 October 2005 on the Global Agenda for Dialogue among Civilizations,

Also recalling United Nations General Assembly resolution 53/25 of 10 November 1998 on the International

Decade for a Culture of Peace and Non-Violence for the Children of the World (2001-2010) calling for peace and non-violence at every level of society,

Further recalling United Nations General Assembly resolutions recognizing the valuable contributions of all the world’s religions to modern civilization, and demonstrating the desire of the world community for dialogue among cultures and cooperation for peace (General Assembly resolutions 59/23 of 11 November 2004 “Promotion of interreligious dialogue”, 60/10 of 3 November 2005 “Promotion of interreligious dialogue and cooperation for peace”, 60/11 of 3 November 2005 “Promotion of religious and cultural understanding, harmony and cooperation”, and 60/150 of 16 December 2005 “Combating defamation of religions”), as well as all UNESCO General Conference resolutions in this regard, including 29 C/Resolution 48 “The contribution of religion to the establishment of a culture of peace and the promotion of interreligious dialogue”,

Also referring to 33 C/Resolution 38 of 19 October 2005 “Promotion of dialogue among peoples”, calling for the development of a universal global consciousness, free from

³ Resolution adopted on the report of the CLT Commission at the 17th plenary meeting, on 10 November 2011

all forms of prejudice and involving all stakeholders globally, regionally and nationally, including through new partnerships,

Taking into account the intersectoral and interdisciplinary programme of action for a culture of peace and nonviolence proposed by the Director-General in draft document 36 C/5 Add. and United Nations General Assembly resolution 65/11 of 23 November 2010 on “Implementation of the Declaration and Programme of Action on a Culture of Peace”,

Emphasizing, on the occasion of the tenth anniversary of the UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity, the imperative need to respect and promote cultural diversity, dialogue and cooperation in a climate of trust and mutual understanding, as the best guarantees for peaceful co-existence, international peace and security,

Encouraging the efforts of UNESCO and the Alliance of Civilizations, in the framework of their memorandum of understanding signed in Rio de Janeiro, Brazil, in May 2010, to improve relations between peoples of different cultures in order to counter emerging tendencies of extremism, to promote mutual understanding and respect, and to increase confidence and trust,

1. *Endorses* UNESCO’s aspiration to work for a “new humanism for the twenty-first century” aimed at uniting the efforts of the international community in support of solidarity among all the peoples of the world, equity and inclusiveness, as well as cultural diversity;
2. *Invites* the Director-General to implement the new programme of action for a culture of peace and nonviolence as contained in draft document 36 C/5 Add.;
3. *Recognizes* with appreciation that the International Year for the Rapprochement of Cultures (2010), led by UNESCO, succeeded in stimulating dialogue and exchanges among peoples, thereby creating an international environment conducive to harmonious coexistence and interaction among the peoples and countries of the world;
4. *Emphasizes* the need for the international community to continue and intensify such efforts, and to search for new avenues promoting mutual understanding and intercultural dialogue, including through efforts by United Nations country teams;
5. *Recommends* that the United Nations General Assembly proclaim the period 2013-2022 as international decade for the rapprochement of cultures, and to designate UNESCO as lead agency for that decade.

— 67/104. Promotion of interreligious and intercultural dialogue, understanding and cooperation for peace⁴

The General Assembly,

Reaffirming the purposes and principles enshrined in the Charter of the United Nations and the Universal Declaration of Human Rights, in particular the right to freedom of thought, conscience and religion,

Recalling its resolution 66/226 of 23 December 2011 on the promotion of interreligious and intercultural dialogue, understanding and cooperation for peace and its other related resolutions,

Recalling also its resolution 64/14 of 10 November 2009, on the Alliance of Civilizations, in which it welcomed efforts to promote greater understanding and respect among people from different civilizations, cultures and religions,

Bearing in mind the valuable contribution that interreligious and intercultural dialogue can make to an improved awareness and understanding of the common values shared by all humankind,

Noting that interreligious and intercultural dialogue has made significant contributions to mutual understanding, tolerance and respect, as well as to the promotion of a culture of peace and an improvement of overall relations among people from different cultural and religious backgrounds and among nations,

Recognizing that cultural diversity and the pursuit of cultural development by all peoples and nations are sources of mutual enrichment for the cultural life of humankind,

Bearing in mind that tolerance of cultural, ethnic, religious and linguistic diversities contributes towards peace, mutual understanding and friendship among people of different cultures and nations and that these diversities should be made part of intercultural and interreligious dialogue efforts, as appropriate,

Emphasizing the importance of culture for development and its contribution to the achievement of the Millennium Development Goals, and in this regard noting the close links between cultural diversity, dialogue and development,

Noting the various initiatives at the local, national, regional and international levels for enhancing dialogue, understanding and cooperation among religions, cultures and civilizations, which are mutually reinforcing and interrelated,

Welcoming the inauguration of the King Abdullah Bin Abdulaziz International Centre for Interreligious and Intercultural Dialogue in Vienna, initiated by King Abdullah of Saudi Arabia, established

⁴ Resolution adopted by the 58th Plenary Meeting of the United Nations General Assembly, 17 December 2012

on the basis of the purposes and principles enshrined in the Universal Declaration of Human Rights, and acknowledging the important role that the Centre is expected to play as a platform for the enhancement of interreligious and intercultural dialogue,

Acknowledging the tenth anniversary of the 2001 Universal Declaration on Cultural Diversity, and welcoming the commemoration of the International Year for the Rapprochement of Cultures in 2010 and the adoption by the General Conference of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization at its thirty sixth session of resolution 40, entitled "Proclamation of an international decade for the rapprochement of cultures (2013–2022)",

Encouraging activities aimed at promoting interreligious and intercultural dialogue in order to enhance peace and social stability, respect for diversity and mutual respect in diverse communities and to create, at the global level, and also at the regional, national and local levels, an environment conducive to peace and mutual understanding,

Recognizing the contributions of the media and of new information and communications technology to changing peoples' perceptions of different cultures and religions, including through the promotion of dialogue,

Reaffirming the importance of sustaining the process of engaging all stakeholders, including young men and women as relevant actors, in interreligious and intercultural dialogue within the appropriate initiatives at various levels which aims to challenge preconceived ideas and improve mutual understanding,

Recognizing the commitment of all religions to peace and the need for voices of moderation from all religions and beliefs to work together in order to build a more secure and peaceful world,

1. *Reaffirms* that mutual understanding and interreligious and intercultural dialogue constitute important dimensions of the dialogue among civilizations and of the culture of peace;
2. *Takes note* of the report of the Secretary-General on intercultural and interreligious dialogue;
3. *Notes* the continuing work of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization on intercultural and interreligious dialogue and its efforts related to a culture of peace, and welcomes in particular the adoption of its new programme of action for a culture of peace and non-violence and its focus on concrete actions at the global, regional and subregional levels;
4. *Takes note* of the positive outcomes of the International Year for the Rapprochement of Cultures in 2010, which contributed towards an environment conducive to harmonious

coexistence and congenial interaction within and among diversified societies;

5. *Proclaims* the period 2013–2022 the International Decade for the Rapprochement of Cultures, calls upon Member States to utilize this opportunity to enhance their activities relating to interreligious and intercultural dialogue, promoting tolerance and mutual understanding, and invites the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization in this context to be the lead agency in the United Nations system;
6. *Reaffirms* the solemn commitment of all States to fulfil their obligations to promote universal respect for and observance and protection of all human rights and fundamental freedoms for all in accordance with the Charter of the United Nations, the Universal Declaration of Human Rights¹ and other instruments relating to human rights and international law, the universal nature of these rights and freedoms being beyond question;
7. *Welcomes* the outcome of the Seventh Asia-Europe Meeting Interfaith Dialogue, on harnessing the benefits and addressing the challenges of migration through interfaith and intercultural dialogue, held in the Philippines on 13 and 14 October 2011;
8. *Underlines* the importance of moderation as a value within societies for countering extremism in all its aspects and for further contributing to the promotion of interreligious and intercultural dialogue, tolerance, understanding and cooperation;
9. *Welcomes* the efforts by the media to promote interreligious and intercultural dialogue, encourages the further promotion of dialogue among the media from all cultures and civilizations, emphasizes that everyone has the right to freedom of expression, and reaffirms that the exercise of this right carries with it special duties and responsibilities and may therefore be subject to certain restrictions, but that these shall be only such as are provided by law and necessary for respect of the rights or reputations of others, protection of national security or of public order, or of public health or morals;
10. *Also welcomes* the efforts to use information and communications technology, including the Internet, to promote interreligious and intercultural dialogue, and in this regard acknowledges with appreciation the establishment by the Movement of Non-Aligned Countries of the Interfaith Dialogue e-Portal pursuant to commitments made during the Special Non-Aligned Movement Ministerial Meeting on Interfaith Dialogue and Cooperation for Peace and Development, held in Manila from 16 to 18 March 2010, and encourages relevant stakeholders to utilize the opportunity to disseminate their best practices and experiences on

interreligious and intercultural dialogue by contributing to the Interfaith Dialogue e-Portal;

11. *Encourages* Member States to consider, as and where appropriate, initiatives that identify areas for practical action in all sectors and levels of society for the promotion of interreligious and intercultural dialogue, tolerance, understanding and cooperation, inter alia, the ideas suggested during the High-level Dialogue on Interreligious and Intercultural Understanding and Cooperation for Peace, held in New York on 4 and 5 October 2007, including the idea of an enhanced process of dialogue among world religions;
12. *Recognizes* the importance of interreligious dialogue and its valuable contribution to promoting social cohesion, peace and development, and calls upon Member States to consider, as appropriate and where applicable, interreligious and intercultural dialogue as an important tool in efforts aimed at achieving peace and social stability and the full realization of the Millennium Development Goals;
13. *Also recognizes* the efforts by relevant stakeholders to foster peaceful and harmonious coexistence within societies by promoting respect for religious and cultural diversity, including by engendering sustained and robust interaction among various segments of society;
14. *Acknowledges* the active engagement of the United Nations system with faith-based organizations in the promotion of interreligious and intercultural dialogue and in bringing together people of different faiths to discuss common issues and objectives;
15. *Also acknowledges* the important role of civil society, including academia, in fostering interreligious and intercultural dialogue, and encourages support for practical measures that mobilize civil society, including building capacities, opportunities and frameworks for cooperation;
16. *Invites* Member States to further promote reconciliation to help to ensure durable peace and sustained development, including through reconciliatory measures and acts of service and by encouraging forgiveness and compassion among individuals;
17. *Recognizes* that the Office for Economic and Social Council Support and Coordination in the Department of Economic and Social Affairs of the Secretariat plays a valuable role as focal point within the Secretariat on the issue, and encourages it to continue to interact and coordinate with the relevant entities of the United Nations system and coordinate their contribution to the intergovernmental process aimed at promoting intercultural and interreligious dialogue;
18. *Requests* the Secretary-General to report to the General Assembly at its sixty-eighth session on the implementation of the present resolution.





every new map has its uniqueness, representing a particular fragment of a common world. imagining where we are, representing where we are not and sometimes showing the whole picture.

plan
d'action
2013-2022
décennie
internationale
du rapprochement des
cultures



repré-
sentation
unique
d'une
parcelle
particulière
d'un monde
commun.
s'imaginer
l'ici,
représenter
l'ailleurs
et parfois
le tout.

2013
2022
international
decade
of the world's
cultural
heritage
国际文

every new map has its uniqueness, representing a particular fragment of a common world. Imagining where we are, representing where we are not and sometimes showing the whole picture.

Карта человека, покидающего свою родину, чтобы лучше вспомнить о ней. Como presentar "todo-mundo"?

那些“出去是为了更好地记起”的人们的地图。
A chaque nouveau plan sa singularité, représentation unique d'une parcelle particulière d'un monde commun. S'imaginer l'ici, représenter l'ailleurs et parfois le tout.

2013
2022
International decade of cultures
国际文



plan d'action 2013-2022

décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022)

p 54— Introduction

p 55— Engagements en faveur
du rapprochement des
cultures

p 61— Modalités pour une mise
en œuvre effective

p 63— Coordination
et coopération
internationale

p 65— Partenariat pour l'action

p 70— Annexes

La Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022) découle de la résolution 67/104 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en Décembre 2012, coparrainé par le Kazakhstan.

Elle s'appuie sur une décision de la Conférence générale de l'UNESCO et sur l'expérience de 2010 Année internationale du rapprochement des cultures – une initiative coparrainée par le Kazakhstan et conduite par l'UNESCO.

L'objectif de la Décennie est de promouvoir la compréhension mutuelle et le respect de la diversité, les droits et l'égalité de dignité entre les peuples, à travers le dialogue interculturel et des initiatives concrètes.

C'est une priorité pour toutes les sociétés aujourd'hui.

La paix va au-delà de l'absence de conflits.

Il s'agit de solidarité et de compréhension mutuelle.

Il s'agit de construire des ponts de respect et de dignité.

Ces tâches n'ont jamais été aussi importantes qu'aujourd'hui – dans un monde en évolution rapide, où toutes les sociétés sont fragiles et en profonde transformation, et où les « différences » sont trop souvent érigées en « défis ».

Nous devons élaborer de nouvelles formes d'alphabétisation culturelle et de diplomatie culturelle entre les sociétés et en leur sein.

Nous avons besoin de politiques plus efficaces pour mettre à profit la force de la diversité, pour promouvoir la créativité et l'innovation dont toutes les sociétés ont besoin aujourd'hui.

Nous devons concevoir de nouveaux programmes d'enseignement pour faire émerger une solidarité et une citoyenneté mondiale.

Nous avons besoin d'un engagement plus soutenu pour mettre en évidence l'héritage culturel commun de toute l'humanité.

La diversité culturelle est une réalité pour toutes les sociétés, mais elle doit également être une politique – *plusieurs politiques* qui se déploient dans un cadre de démocratie et de pluralisme, afin de jeter les bases pour plus de tolérance, de dialogue et de coopération.

Ce sont là les objectifs de la Décennie internationale du rapprochement des cultures.

Nous ne pouvons les faire progresser qu'ensemble, en partenariat – par des actions aux niveaux local, national et global, en travaillant avec les gouvernements et la société civile, en s'engageant aux côtés des artistes et des étudiants.

(...)

Jamais la promotion du dialogue interculturel n'a été aussi importante pour surmonter l'intolérance et la promotion de la compréhension mutuelle.

Dans cet esprit, je tiens à remercier tous les partenaires qui nous (...) ont rejoint.

Extrait du Message d'Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, à l'occasion du Forum de lancement de la Décennie internationale du rapprochement des cultures, Astana, Kazakhstan, 23 août 2013

Introduction

Le monde d'aujourd'hui fait face à de multiples défis. Nos sociétés plurielles font émerger la riche diversité des cultures. C'est une source de richesse individuelle et collective lorsqu'elle est correctement traitée, mais aussi une cause d'incompréhension, de haine et source de conflits lorsqu'elle est instrumentalisée. Le maintien d'une dynamique pour promouvoir le respect et la compréhension mutuelle à travers un agenda global pour le dialogue est plus que jamais nécessaire.

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période 2013-2022 « Décennie internationale du rapprochement des cultures », afin d'ouvrir un nouveau cadre pour l'engagement collectif en faveur de la paix, avec l'UNESCO comme agence chef de fil de sa mise en œuvre.

Cette Décennie doit être considérée comme une réponse à la nécessité urgente de prendre en compte et de mettre clairement en évidence les nouvelles articulations entre diversité culturelle et valeurs universelles.

Le rapprochement des cultures implique que la sécurité internationale et l'inclusion sociale ne peuvent être obtenues durablement sans engagement envers des principes tels que le respect de la dignité humaine, la convivialité, l'hospitalité, la solidarité, qui constituent le fondement de la coexistence humaine propre à toutes les confessions religieuses et à toutes les idéologies laïques.

Cet engagement est en droite ligne du mandat de l'UNESCO de construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes, et de constitue le point de départ d'initiatives stratégiques dans le suivi à la fois de la Décennie internationale pour une culture de la paix et de la non-violence pour les enfants du monde (2001-2010) que de l'Année internationale du rapprochement des cultures (2010).

54

Engagements en faveur du rapprochement des cultures

— Un objectif:

Démontrer les bénéfices de la promotion conjointe du respect des droits de l'homme et de la diversité culturelle, tout en reconnaissant l'importance du dialogue entre les cultures et les religions pour lutter contre les nouvelles formes de racisme, de discrimination, d'intolérance, d'extrémisme et de radicalisation, tissant par là même des liens entre les peuples et les nations pour vivre ensemble en paix. A cet égard, il s'agit de mobiliser les efforts pour donner aux générations actuelles et futures des moyens d'agir en les dotant de connaissances appropriées et de compétences, d'aptitudes et d'outils nouveaux nécessaires pour échanger, communiquer et coopérer par-delà les frontières culturelles, religieuses et nationales et pour devenir des citoyens mondiaux responsables.

— Trois étapes pour un engagement effectif:

i) Evaluation au niveau national de la situation des politiques d'inclusion et de respect de la diversité

Une telle évaluation pourrait intégrer un examen des lois, des politiques nationales, des curricula et manuels, ou des médias traditionnels et nouveaux, à la lumière des conventions, déclarations et recommandations pertinentes de l'UNESCO dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication et de l'information. Pour ce faire, des outils et modalités tels que l'Approche fondée sur les droits de l'homme dans l'optique de la diversité culturelle pourront se révéler très utiles.

L'objectif est d'élaborer d'autres modèles de promotion de la cohésion sociale tout en respectant la pluralité des cultures et des religions ainsi que l'ouverture à l'autre. A cet égard, l'efficacité de l'éducation formelle et non formelle pourra également être évaluée et améliorée. Une fois les politiques pertinentes passées en revue, les lacunes à combler pourront être identifiées.

Le rapprochement des cultures impliquant une meilleure compréhension, au-delà des frontières nationales, et donc une ouverture aussi bien aux citoyens d'autres États qu'aux siens propres, chaque État gagnerait à mener une enquête sur la perception que sa population a d'autres nations, peuples, culture, valeurs, etc.

55

ii) Définition de priorités annuelles

Considérant la grande portée de la décennie, il serait utile d'établir des objectifs et des priorités annuelles pour aménager le temps disponible en segments gérables. Au cours de la Décennie, même les plus petites initiatives pourront se développer et croître, tant en termes de participants et d'impact sur les personnes concernées. Chaque État membre, de même que tous les acteurs concernés devront fixer des priorités propres, introduire et/ou de réviser leurs politiques respectives et initiatives, planifier des programmes et activités, etc.

Quelques modalités pratiques pour agir dans ce domaine:

- ▶ Elaborer un plan d'action national avec des objectifs clairs et réalisables
- ▶ Sélectionner un seul grand projet, cadre de la politique ou de toute autre initiative pertinente qui nécessite une décennie de planification et d'activité pour sa réalisation.
- ▶ Concevoir plusieurs petits projets menant conjointement à une conclusion majeure.
- ▶ Choisissez plusieurs projets de taille moyenne nécessitant plusieurs années de mise en œuvre.
- ▶ Concentrer toute l'énergie en une activité annuelle croissant en taille et en impact tout au long de la décennie.
- ▶ Tenir un événement national majeur au début de la Décennie ouvrant ainsi la voie pour un événement régional plus vaste.
- ▶ Coordonner avec un autre État une première activité, à élargir ensuite à davantage d'activités et/ou pour englober un public plus large à l'échelle régionale.

56

iii) Établir des partenariats significatifs aux niveaux national, régional et global

Les partenariats sont particulièrement encouragés, tant pour mettre en synergie les États que pour permettre une distribution des activités entre les parties concernées pour plus d'impact. Étant donné le sujet du rapprochement des cultures, la coopération et le partenariat seront particulièrement appropriés pour la mise en œuvre de cette décennie (voir la section IV ci-dessous pour plus d'informations).

— Quatre domaines d'actions prioritaires:

Toutes les cultures, en particulier le riche corpus de systèmes savoirs traditionnels et autochtones, offrent une ressource des valeurs, des attitudes et des comportements qui ne peuvent qu'informer les politiques et les pratiques pour des sociétés plus durables et inclusives. Le Plan d'action de la Décennie propose quatre grands thèmes d'action concrète, inspirés par le cadre de la mobilisation de l'Année internationale du rapprochement des cultures (2010):

i) Promouvoir une compréhension et une connaissance mutuelles de la diversité culturelle, ethnique, linguistique et religieuse et soutenir les efforts de réconciliation

Le rapprochement des cultures par le dialogue interculturel et interreligieux demande une compréhension élémentaire d'autrui, entre autres son histoire, sa langue, son patrimoine, sa religion et ses croyances. Ainsi la promotion d'un corpus de connaissances et pratiques positives et réciproques est cruciale. Pour y contribuer, cette Décennie doit être l'occasion de montrer que la diversité est avant tout un processus dynamique offrant à chacun de nouvelles possibilités d'améliorer ses connaissances, ses compétences et ses aptitudes.

Quelques modalités pratiques pour agir dans ce domaine:

- ▶ Promouvoir la connaissance des principes de base fondant le rapprochement des cultures, consacrés par les instruments normatifs du pertinents, en les rendant accessibles au grand public, y compris dans les langues locales (la Charte des Nations Unies, la Constitution de l'UNESCO, la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, ainsi que des instruments régionaux pertinents)
- ▶ Sensibiliser davantage sur l'histoire et les relations entre les cultures et les civilisations en soulignant les processus et les incidents qui ont stimulé le dialogue interculturel et le rapprochement des cultures
- ▶ Promouvoir l'apprentissage des langues et investir dans la traduction pour rendre disponible en plusieurs langues des concepts clés et les termes utilisés par le système des Nations Unies pour discuter de l'objectif commun de parvenir à la paix, tels que la «tolérance», «culture de la paix», «unité dans la diversité», «dialogue interculturel et interreligieux», «rapprochement des cultures», etc.
- ▶ Dissiper les mythes au sujet des legs historiques dans les sociétés divisées par les conflits
- ▶ Organiser des activités, événements, accroître les possibilités d'apprentissage et de recherche, réunions et débats publics, élargir les espaces de dialogue interculturel et de la médiation (expositions, foires et festivals) qui illustrent les échanges et les transferts entre les cultures
- ▶ Célébrez la diversité, en mettant en évidence sa valeur comme source d'inspiration infinie pour une meilleure connaissance, pour renforcer les compétences et les aptitudes.

57

ii) Construire un cadre de valeurs communes favorisant la cohésion sociale

Plutôt que d'insister sur les différences de culture, de patrimoine, de religion ou de conviction entre les groupes, mettre l'accent sur les éléments communs permet de comprendre aussi les similitudes méritent célébration. Un véritable rapprochement des cultures peut se produire à condition que tous les acteurs s'engagent à diffuser un message de paix, de justice, de respect et de tolérance basé sur le principe fondamental de l'égalité de dignité de toutes les cultures et de toutes religions, ainsi que sur les droits individuels explicitement énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Par conséquent, il est important d'offrir aux citoyens la possibilité d'apprendre non seulement sur les valeurs, les attitudes, les comportements de ceux qui vivent dans d'autres cultures spécifiques, mais aussi pour pouvoir soutenir des conversations relatives aux valeurs, attitudes et comportements partagés entre différents groupes comme un moyen de favoriser la cohésion sociale.

Quelques modalités pratiques pour agir dans ce domaine:

- ▶ Reconnaître et célébrer davantage la diversité et la pluralité culturelle incarnée dans chaque communauté ou Etat pour démontrer des valeurs partagées entre les pays et régions
- ▶ Multiplier des plateformes pour l'expression de cette diversité, l'échange et l'interaction culturelle, de manière à renforcer la diversité culturelle aux niveaux local, national, régional et mondial
- ▶ Créer des espaces de conversations et de promotion des valeurs, notamment les valeurs partagées sur l'histoire, les attitudes et les comportements entre les groupes, ce qui permettra le développement d'un vocabulaire commun, comme un moyen de favoriser la cohésion sociale.

iii) Diffuser les principes et les outils du dialogue interculturel par le biais de l'éducation de qualité et des médias

Les enfants et les jeunes à un âge précoce doivent être en mesure de bénéficier d'une éducation, y compris sur les valeurs, les attitudes, comportements et modes de vie afin de leur permettre de régler tout différend de manière pacifique et dans un esprit de respect de la dignité humaine et de non-discrimination. L'Éducation Pour Tous (EPT) offre un agenda mondial pour une éducation de qualité, englobant tous les niveaux et dimensions de l'éducation, contribuant ainsi directement au développement pacifique des sociétés. Se fondant sur le respect des droits de l'homme tels que consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme, les efforts conjoints de tous les acteurs de l'éducation doivent être renforcés pour doter les enseignants et les apprenants de connaissances et aptitudes à l'ouverture

et à l'appréciation de la diversité culturelle. Ceci est également très important en ce qui concerne les médias, y compris les médias traditionnels et de masse, qui deviennent la principale source d'information et de diffusion des connaissances sur les autres cultures et religions.

Quelques modalités pratiques pour agir dans ce domaine:

- ▶ Réviser le contenu des manuels scolaires nationaux et les livres d'histoire et des programmes pour prendre en compte différents styles d'apprentissage d'expériences, ainsi que la diversité culturelle et linguistique
- ▶ Promouvoir l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et à la citoyenneté mondiale et le dialogue interculturel
- ▶ Rendre disponible des ressources et la formation sur les compétences interculturelles
- ▶ Renforcer la formation à la maîtrise des médias, de l'information et du dialogue interculturel pour améliorer les compétences des journalistes, des professionnels et autres acteurs des médias pour le respect et la promotion dans les programmes media des droits de l'homme, de la diversité culturelle et la non-violence
- ▶ Sensibiliser les médias traditionnels et de masse, y compris au moyen des TIC, pour un rôle plus actif dans le changement des perceptions sur différentes cultures et religions à travers des présentations non-biaisées
- ▶ Promouvoir le dialogue interculturel et le multilinguisme sur Internet
- ▶ Promouvoir des programmes et des initiatives qui améliorent le dialogue interculturel, notamment à travers les échanges entre les écoles et les universités, mais aussi à travers les médias.

iv) Favoriser le dialogue au service du développement durable et de ses dimensions éthiques, sociales et culturelles

Il est admis que la pauvreté et la dégradation de l'environnement sont des causes de conflit et constituent des obstacles à la réconciliation entre les nations et au sein des nations. Or, le rapprochement des cultures repose sur les mêmes exigences que le développement durable, en particulier concernant ses dimensions éthiques, sociales et culturelles, souvent négligées. Il est pourtant indispensable de tenir compte de cette dimension immatérielle du développement si l'on espère voir les modes de consommation et de production évoluer de manière démocratique et progressive, de telle sorte que l'humanité puisse parvenir à un bien-être commun, notamment dans le cadre de l'agenda post-2015.

Alors que les défis environnementaux mondiaux exigent la mise en place de cadres d'action communs, l'approche qu'il convient de promouvoir pendant cette Décennie réside dans la reconnaissance et le respect de toutes les formes de savoir et des traditions qui contribuent à préserver la résilience des écosystèmes et à promouvoir des modes d'utilisation

durables, concernant notamment la gestion de l'eau et d'autres ressources naturelles.

Quelques modalités pratiques pour agir dans ce domaine:

- ▶ Promouvoir le riche corpus de systèmes savoirs traditionnels et autochtones au sein des nations et au-delà, comme ressource des valeurs, d'attitudes et des comportements pour éclairer les politiques et les pratiques pour des écosystèmes résistants et durables
- ▶ ouvrir de nouveaux espaces de dialogue dans les sciences, en particulier sur les aspects du progrès scientifique susceptibles de soulever des questions et des controverses éthiques d'apporter des réponses équilibrées, rationnelles, raisonnables et responsables aux défis environnementaux mondiaux
- ▶ Encourager le dialogue entre les États et autres parties prenantes sur la gestion des ressources naturelles, comme l'eau, et de faire face aux conséquences du changement climatique
- ▶ Promouvoir un tourisme et un écotourisme durables.

Modalités pour une mise en œuvre effective

Le développement d'initiatives et de projets phares, pour promouvoir la promotion du rapprochement des cultures, en montrant pourquoi la diversité culturelle, le dialogue interculturel et la gouvernance démocratique sont essentiels pour le développement et la paix, en particulier en temps de crise mondiale. Cela pourrait devenir plus pertinent au niveau local, avec la mobilisation de tous les acteurs au niveau national, régional et global.

Les activités majeures à considérer dans ce cadre doivent contribuer à:

- a. améliorer l'accès de tous à une éducation formelle et non formelle de qualité, exempte de tout préjugé et stéréotype culturel, religieux et de genre, ainsi qu'à une éducation aux droits de l'homme et au dialogue interculturel en vue de renforcer la coopération interuniversitaire Sud-Sud et Nord-Sud-Sud ;
- b. multiplier les opportunités de recherches, de rencontres et de débats publics et élargir les espaces de médiation interculturelle, sous forme d'expositions illustrant les échanges et les transferts de cultures ainsi que de foires et festivals en utilisant entre autres des lieux tels que les musées, les galeries et les fondations, et en faisant appel aux nouvelles technologies, notamment en faveur de la diversité linguistique et de la traduction ;
- c. souligner le rôle de la créativité, en tant que ressort fondamental de l'innovation, en insistant tantôt sur les spécificités, tantôt sur les similitudes des sociétés et, à cet égard, renforcer la promotion d'une vision intégrée du patrimoine culturel sous tous ses aspects : porteur d'histoire et d'identité à conserver, ressource et moteur de développement durable et outil de dialogue interculturel – lequel inclut le dialogue interreligieux ;
- d. mobiliser les médias et les technologies de l'information et de la communication pour changer la perception des différentes cultures et religions par, entre autres, la promotion d'un dialogue sur Internet, y compris les réseaux sociaux, où plusieurs expressions culturelles peuvent être mises en circulation et partagées ; ou encore la coproduction, favorisant le dialogue entre professionnels des médias d'horizons culturels différents, particulièrement sur des sujets sensibles ;

- e. promouvoir le contenu et les pratiques des savoirs – y compris les connaissances traditionnelles et les systèmes de savoir locaux et autochtones – qui contribuent au développement durable, à la promotion des droits de l’homme, de la philosophie et du dialogue interculturel, en accordant une attention particulière à la lutte contre le racisme, la discrimination, l’extrémisme, la radicalisation et la manipulation des identités culturelles et religieuses pour que s’instaure une culture de la paix et de la démocratie.

partenariat pour l'action

La clé du succès de la Décennie réside dans un engagement effectif de tous les États membres, en particulier de leurs Commission nationale pour l’UNESCO, se traduisant par la mise en place, aux niveaux local et national, d’un environnement favorable où toutes les parties prenantes pourraient être impliquées à sa mise en œuvre, en vue d’évaluer et d’exploiter le potentiel de chaque pays à contribuer au dialogue entre les cultures aux niveaux national, régional et mondial.

De façon plus concrète, les commissions nationales pour l’UNESCO ont une contribution stratégique à apporter à cet égard en associant, les réseaux pertinents de chaires UNESCO, d’instituts de catégories 1 et 2, d’Ambassadeurs de bonne volonté, d’Artistes de l’UNESCO pour la paix, du Réseau du système des écoles associées (réSEAU), de clubs UNESCO et de la société civile, en étroite coopération avec les bureaux hors Siège de l’Organisation,

l’UNESCO établira des partenariats pertinents et axés sur des objectifs en vue d’élaborer des cadres de planification et de mise en œuvre inclusifs et d’assurer la participation et la coopération effectives des principaux acteurs, incluant, entre autres:

- des organismes et des institutions des Nations Unies telles que l’Alliance des civilisations (UNAOC);
- des organisations gouvernementales et intergouvernementales régionales telles que l’Union africaine (UA), l’Organisation arabe pour l’éducation, la culture et les sciences (ALECSO), la Réunion Asie-Europe (ASEM), l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est (ASEAN), le Commonwealth, le Conseil de l’Europe, l’Organisation islamique pour l’éducation, les sciences et la culture (ISESCO), le Centre international du Roi Abdallah Ben Abdelaziz pour le dialogue interculturel et interreligieux, l’Organisation des États ibéro-américains (OEI), l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF);
- Des organisations non gouvernementales et la société civile en général, y compris des institutions religieuses (en particulier pour une implication au dialogue interreligieux), les parlementaires, les élus locaux, le monde de la culture, de la science, de l’éducation et des médias, les chefs religieux et autres leaders d’opinion ainsi que les organisations de jeunesse.

Un tel partenariat pourrait conduire à des engagements se déclinant par:

- établissement de plans d'action nationaux/régionaux et des stratégies intégrant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs sur l'impact des actions entreprises
- entreprendre des recherches, enquêtes nationales/régionales et des études pour évaluer l'état du respect de la diversité au sein de chaque pays/région à travers les lois, les politiques nationales, les programmes/manuels scolaires et les médias,
- initier des politiques adaptées visant à renforcer l'inclusion, le respect de la diversité et le partage des meilleures pratiques,
- le renforcement des capacités, notamment pour promouvoir la citoyenneté locale et mondiale, à travers le développement des aptitudes et compétences nécessaires pour vivre harmonieusement dans notre environnement multiculturel et mondialisé,
- développer et/ou soutenir les initiatives visant à promouvoir les interactions culturelles tant à l'intérieur et au-delà des frontières nationales, utilisant l'opportunité offerte par la célébration de fête nationale, mais aussi les célébrations de l'ONU,
- construire des partenariats stratégiques pour renforcer une meilleure la connaissance et respect de la diversité nationale,
- Utiliser le Programme de participation de l'UNESCO à inclure au moins un projet chaque année qui soutienne la mise en œuvre des objectifs de la Décennie aux niveaux national et ou régional.
- Demander à l'UNESCO l'utilisation du logo de la décennie pour offrir une visibilité comme «initiatives phares pour le rapprochement des cultures» à un travail, projet, événement, activité pertinents

64

coordination et coopération internationale

— Suivi du processus de mise en œuvre

En tant qu'agence chef de file pour la mise en œuvre de cette Décennie, l'UNESCO en assurera le Secrétariat ainsi que la liaison avec toutes les parties prenantes, en vue de mettre sur pied un mécanisme et un cadre de coordination approprié pour un bon échange d'information. Cette dynamique permettra également de développer des modalités de remontée d'informations, par lesquelles tous les acteurs impliqués pourront régulièrement soumettre à l'UNESCO rapport de leurs réalisations majeures, en lien avec les engagements pris en faveur des objectifs de ce Plan d'action. Ces informations seront ensuite reflétées dans les rapports périodiques aux organes directeurs de l'UNESCO et des Nations Unies.

A cette fin, une coordination sera nécessaire aussi bien pour les activités menées à travers les Etats membres que pour celles à l'échelle internationale à travers cette décennie. Autant que faire se peut, la coopération sous régionale, régionale et globale pour la mise en œuvre de projets est encouragée comme un moyen de favoriser le dialogue interculturel à travers des groupes diversifiés. Un aspect de cette coordination consistera à encourager la documentation d'initiatives passées mais également de renseigner sur celles à venir.

Un recensement régulièrement actualisé d'initiatives mondiales et régionales pertinentes sera effectué, ce qui offrirait une vitrine et un élan considérable à un mouvement durable en faveur du rapprochement des cultures. Ces initiatives pourraient inclure, entre autres :

- le débat annuel de haut niveau sur la paix des Nations Unies (21 septembre) ;
- le Forum des dirigeants de l'UNESCO, dans le cadre de la Conférence générale ;
- le Panel de haut niveau sur la paix et le dialogue entre les cultures de l'UNESCO ;
- le Forum annuel de l'Alliance des civilisations ;
- le Congrès triennal des dirigeants des religions mondiales et traditionnelles à Astana ;
- le dialogue euro-arabe soutenu par les commissions nationales ;

65

- le Forum public mondial annuel « Dialogue des civilisations » à Rhodes ;
- le Forum mondial biennal sur le dialogue interculturel à Bakou ;
- le Forum biennal des jeunes de l'UNESCO ;
- le Forum annuel sur l'image de l'autre du Centre international du Roi Abdallah Ben Abdelaziz pour le dialogue interculturel et interreligieux.

— Suivi et évaluation:

Malgré les grands objectifs énoncés dans ce plan d'action, il sera important d'élaborer des indicateurs qualitatifs et quantitatifs sur l'impact des actions entreprises qui expriment l'engagement pris par les États membres et tous les acteurs concernés, y compris la société civile, afin de soutenir le rapprochement des cultures au quotidien.

Cette évaluation pourrait tenir compte des outils spécifiques développés, tels que les plans stratégiques, les feuilles de route, du matériel pédagogique, des mécanismes de sensibilisation, par exemple des débats publics et des campagnes, mais aussi une action politique pour construire des sociétés plus inclusives et démocratiques.

66

En outre, chaque État membre sera en mesure d'évaluer ses propres activités, établir ses propres rubriques, etc. Les projets de coopération comme souligné dans la section IV nécessiteront cependant une certaine coordination, afin d'assurer un outil d'évaluation commun. Cela donnera un sens d'appréciation des activités entreprises.

L'évaluation des activités pourrait idéalement se produire sur une base annuelle, pour capitaliser sur les réalisations pertinentes, tout en offrant la possibilité de porter plus loin et partager ces expériences et d'inspirer des politiques et des modalités d'action plus efficaces pour la gestion de la diversité et de l'inclusion dans le cadre du rapprochement des cultures.

— Information/Contact

**UNESCO,
secteur des sciences sociales et humaines,
Division des transformations sociales
et du dialogue interculturel**

E-mail : IDRC@unesco.org

Site web : <http://en.unesco.org/cultureofpeace/>

Ющего свою
родину,
чтобы
лучше
помнить о
ней.
¿ cómo
representar
el "todo-
mundo" ?

那些“出去是
为了更好地记
起”的人们的
地图。

A chaque
nouveau
plan sa
singularité,
repré-
sentation
unique
d'une
parcelle
particulière
d'un monde
commun.
S'imaginer
l'ici,
représenter
l'ailleurs

— Décision 194EX/10 adoptant le Plan d'action pour la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022)

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant les résolutions 34 C/46, 35 C/47, 36 C/40 et 37 C/1 (II) de la Conférence générale de l'UNESCO, ainsi que les résolutions 62/90, 63/22, 66/226, 67/104 et 68/126 de l'Assemblée générale des Nations Unies,
2. Ayant examiné le document 194 EX/10 et ses annexes,
3. Réaffirmant l'impérieuse nécessité de consolider et d'intensifier le dialogue entre les cultures afin de créer, aux niveaux national, régional et mondial, un environnement propice au respect de la diversité culturelle, des droits de l'homme et de la compréhension mutuelle, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et l'Acte constitutif de l'UNESCO,
4. Rappelant également la longue et riche expérience de l'UNESCO s'agissant de développer et de resserrer les liens entre les peuples, les cultures et les civilisations afin de bâtir la paix dans l'esprit des hommes et des femmes,
5. Accueille avec satisfaction le Projet de plan d'action pour la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022) présenté par la Directrice générale, après consultation des États membres, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, et d'autres partenaires compétents entretenant des relations officielles avec l'UNESCO ;
6. Approuve le Projet de plan d'action élaboré par la Directrice générale, et invite celle-ci à le finaliser en tenant compte des observations formulées par le Conseil exécutif ;
7. Se félicite de la création d'un compte spécial pour la Décennie internationale du rapprochement des cultures, et prie instamment la Directrice générale de poursuivre ses efforts de sensibilisation de tous les partenaires et de mobilisation de fonds extrabudgétaires en vue de la réalisation des objectifs de la Décennie internationale ;
8. Invite tous les États membres et les organisations et institutions compétentes à s'appuyer sur ce Plan d'action et sur les principes qui y sont énoncés lorsqu'ils définiront leur propre programme, en vue de poursuivre leur engagement en faveur du dialogue, de la compréhension et de la coopération entre les cultures au service de la paix ;
9. Prie la Directrice générale de lui présenter, à sa 197^e session, un rapport sur la mise en oeuvre de la Décennie internationale du rapprochement des cultures.

— Plan d'action de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022) – Texte intégral

I. Introduction

1. À sa 67^e session, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 67/104 intitulée « Promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix », par laquelle elle a proclamé la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022) et a invité l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à en être l'organisme chef de file. Ce nouveau cadre s'appuie sur l'engagement pris précédemment par la communauté internationale en faveur du dialogue interculturel et de la paix, lequel a trouvé son expression dans un certain nombre de promesses historiques formulées par l'UNESCO¹ et les Nations Unies².
2. De par son mandat constitutionnel, qui affirme « qu'une paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entraîner l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples et que, par conséquent, cette paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité », l'UNESCO s'est engagée depuis longtemps à « atteindre graduellement, par la coopération des nations du monde dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, les buts de paix internationale et de prospérité commune de l'humanité », et dispose d'une légitimité reconnue à cet égard. Cette vision et cette aspiration ont été et sont constamment renouvelées et adaptées aux contextes politiques régionaux et internationaux.
3. Cependant, se pose toujours la question de la démarche à adopter pour parvenir à l'unité-dans-la-diversité ou mieux encore, atteindre à l'unité par-delà la diversité, à travers une pleine participation à la richesse infinie des cultures du monde. Pour relever ce défi, le présent Plan d'action s'appuie sur les consultations engagées par la Directrice générale de l'UNESCO et met à profit les mesures de suivi inspirées par la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010), l'Année internationale du rapprochement des cultures (2010) et le Programme d'action pour une culture de la paix et de la non-violence (2012-2013). L'objet de ce Plan est par conséquent de constituer en un ensemble cohérent un vaste éventail de points de vue et d'approches, tout en définissant un objectif commun visant à renforcer les initiatives en cours aux niveaux local, national, régional

1 Résolutions 34 C/46, 35 C/47, 36 C/40 et 37 C/1 (II).

2 Résolutions 52/15, 56/6, 57/6, 60/288 et 63/22.

et mondial, et à susciter un large mouvement en faveur d'un dialogue interculturel respectueux de la diversité culturelle et des droits de l'homme, dans un climat de confiance et de compréhension mutuelles propice à l'instauration de la paix et de la sécurité à l'échelle internationale ainsi que du développement durable.

II. Rapprochement des cultures : un nouvel horizon marqué par de nouveaux défis

4. Le but principal du système des Nations Unies est de « préserver les générations futures du fléau de la guerre » et de « favoriser le progrès social et [d']instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ». Ces idéaux humanistes formulés il y a plusieurs décennies demeurent incontestablement aujourd'hui le plus pertinent des repères pour orienter l'action à mener, dans un monde d'interdépendances complexes où un conflit peut se propager dans n'importe quelle autre région. Ainsi, il devient urgent de prendre conscience que la paix peut disparaître soudainement, même là où elle relève d'une tradition ancienne. La paix durable repose sur un écheveau complexe et fragile de valeurs, d'attitudes et de comportements intimement liés, requis pour l'application des traités internationaux ainsi que dans la vie quotidienne, pour la pratique du respect, de la tolérance, de l'ouverture d'esprit, de la compréhension mutuelle et du dialogue. Avant tout, le dialogue doit jouer un plus grand rôle dans le développement d'une conscience planétaire universelle, exempte de tout préjugé d'ordre racial, ethnique et social.
5. Selon les diverses approches conceptuelles, intellectuelles, politiques et programmatiques, les termes « unité-dans-la-diversité », « routes de dialogue », « tolérance », « culture de la paix », « dialogue entre les civilisations », « dialogue interreligieux et interculturel » et, plus récemment, « rapprochement des cultures », ont été utilisés pour exprimer cette aspiration. À une époque de mondialisation et de transformations sociales rapides, le fait de mettre en avant la notion de rapprochement doit être considéré comme une réponse à la nécessité urgente de prendre en compte et de mettre clairement en évidence les nouvelles articulations entre la diversité culturelle et les valeurs universelles.
6. Compte tenu de la diversité des cultures et des nombreuses façons dont elles peuvent interagir de manière pacifique et féconde, il est important de considérer le présent Plan d'action comme l'affirmation ferme d'une forte volonté d'action, notamment l'élaboration de nouvelles politiques et un engagement renouvelé des parties prenantes à contribuer au rapprochement des peuples. En effet, le Plan d'action a pour objet de fournir des lignes directrices et des principes afin d'éclairer et d'inspirer les projets qui seront menés par un nombre croissant d'acteurs divers au cours de la Décennie.

72

Conçues et mises en œuvre dans ces cadres universellement acceptés, les nombreuses mesures qui seront prises pendant cette période offriront autant de possibilités de montrer le potentiel du rapprochement, processus lent, progressif et patient. C'est à travers cet ensemble d'initiatives qu'une compréhension globale des effets du rapprochement se fera jour, et qu'apparaîtront les liens plus profonds qui le rattachent à la culture de la paix et au dialogue. De ce point de vue, on peut considérer que le rapprochement des cultures implique que la sécurité internationale et l'inclusion sociale ne peuvent être obtenues durablement sans engagement envers des principes tels que la compassion, la convivialité, l'hospitalité, la solidarité et la fraternité, qui constituent le fondement de la coexistence humaine propre à toutes les confessions religieuses et à toutes les idéologies laïques.

7. L'avantage d'une décennie est d'offrir une approche à moyen terme plutôt qu'à court terme, ce qui, dans ce contexte, est primordial pour obtenir des effets plus concrets et mesurables. Cette approche est conforme aux enseignements tirés des commémorations internationales précédentes, ainsi qu'aux résultats des consultations menées sur le présent Plan d'action, qui indiquent qu'il convient d'encourager des projets novateurs, cohérents et globaux et de choisir soigneusement et définir précisément les publics cibles. Dans le même esprit, les acteurs participant à la mise en œuvre de la Décennie pourraient ainsi améliorer la pertinence et les résultats de leurs activités en élaborant des stratégies claires, définissant notamment, pour certaines d'entre elles, des priorités annuelles, en vue d'affiner le profil de la Décennie. La difficulté résidera donc dans la capacité à créer un cadre d'action souple assorti d'une stratégie réaliste et durable (voir Partie V).

III. Objectifs et but

8. La Décennie internationale aura pour objet de démontrer les bénéfices de la promotion conjointe du respect des droits de l'homme et de la diversité culturelle, tout en reconnaissant l'importance du dialogue entre les cultures et les religions pour lutter contre les nouvelles formes de racisme, de discrimination, d'intolérance, d'extrémisme et de radicalisation, tissant par là même des liens entre les peuples et les nations. Plus précisément, la Décennie doit :
 - réaffirmer et renouveler l'expression des buts et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, l'Acte constitutif de l'UNESCO, la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, ainsi que dans les instruments régionaux pertinents ;
 - contribuer à l'émergence d'une conscience planétaire en faveur des idéaux et de la pratique de la compréhension

73

mutuelle et de la non-violence en donnant aux gouvernements, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales, ainsi qu'à la société civile, de nouveaux arguments pour adapter de manière créative leurs cadres politiques afin de faire face aux défis qui compromettent la cohésion de l'humanité et la coexistence pacifique ;

- se pencher sur les principes et les conditions de l'émergence d'une philosophie commune, exempte de tout préjugé d'ordre racial, ethnique, religieux et social, favorisant ainsi l'apparition de possibilités et d'espaces nouveaux, où les besoins et les aspirations des sociétés pourraient s'exprimer et être entendus, notamment ceux des jeunes hommes et femmes, afin de susciter une interprétation et un espoir partagés ;
- sensibiliser les gouvernements, les personnalités influentes, les chefs religieux, les croyants et les non-croyants, la société civile et le secteur privé au rôle joué par le dialogue interculturel et interreligieux pour lutter contre la manipulation de la religion et favoriser la durabilité et la cohésion sociales, en concevant des politiques, des modalités et des outils nouveaux en vue d'assurer un vivre ensemble harmonieux ;
- promouvoir la coopération internationale, la solidarité et la réconciliation en maintenant un climat de confiance et de sécurité mutuelles, de compréhension et de connaissance approfondie entre les nations, les cultures, les traditions, les religions et les croyances, en particulier dans les communautés et les nations où des situations de post-conflit et de post-catastrophe engendrent des tensions.

9. En somme, l'objectif primordial de la Décennie internationale est de donner aux générations actuelles et futures des moyens d'agir en les dotant de connaissances appropriées et de compétences, d'aptitudes et d'outils nouveaux nécessaires pour échanger, communiquer et coopérer par-delà les frontières culturelles, religieuses et nationales et pour devenir des citoyens mondiaux responsables dans un monde plus sûr pour tous, essentiellement par le biais de l'éducation, des arts et d'initiatives et de projets relatifs au patrimoine ainsi que de la science, des technologies de l'information et de la communication (TIC), y compris l'Internet et les médias et réseaux sociaux.

IV. Principaux axes d'action

10. Un Plan d'action pour la Décennie est proposé afin d'atteindre ces objectifs. Il est axé sur quatre grandes thématiques inspirées du cadre mobilisateur de l'Année internationale du rapprochement des cultures, notamment : (i) promouvoir une compréhension et une connaissance mutuelles de la diversité culturelle, ethnique, linguistique et religieuse ; (ii) construire

un cadre pluraliste de valeurs communes ; (iii) diffuser les principes et les outils du dialogue interculturel par le biais de l'éducation de qualité et des médias ; et (iv) favoriser le dialogue au service du développement durable et de ses dimensions éthiques, sociales et culturelles.

IV.1 Promouvoir une compréhension et une connaissance mutuelles de la diversité culturelle, ethnique, linguistique et religieuse et soutenir les efforts de réconciliation

11. Le rapprochement des cultures par le dialogue interculturel et interreligieux demande une compréhension élémentaire d'autrui, entre autres son histoire, sa langue, son patrimoine, sa religion et ses croyances. Comme énoncé dans le préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO, « l'incompréhension mutuelle des peuples a toujours été, au cours de l'histoire, à l'origine de la suspicion et de la méfiance entre nations, par où leurs désaccords ont trop souvent dégénéré en guerre ». Les vies de tous les peuples et de toutes les nations étant de plus en plus interdépendantes, le respect mutuel ne doit pas simplement consister à garder ses distances, mais reposer sur une connaissance positive et réciproque de la diversité culturelle, ethnique, linguistique et religieuse. Le dialogue, la solidarité et le rapprochement sont indispensables à la mise en œuvre de toutes les dimensions de la paix, y compris la prévention de la violence et du terrorisme, le règlement pacifique des conflits, le respect mutuel, la compréhension et la coopération internationale. Ils sont également essentiels pour promouvoir activement la cohésion et l'inclusion sociales, notamment à mesure que les migrations et les nouveaux modes de communication transforment les sociétés en communautés multiculturelles partageant le même espace et cherchant à définir un ensemble de valeurs auxquelles tous les citoyens pourraient adhérer dans le plein respect des droits de l'homme.
12. Un aspect important de la Décennie est d'encourager une plus grande sensibilisation à l'histoire et aux liens développés entre les cultures et les civilisations et de mettre en avant les processus qui ont fait avancer le dialogue interculturel et le rapprochement des cultures, en portant une attention particulière au rôle effectif des femmes et des jeunes, ainsi qu'à celui des minorités et des peuples autochtones, dont l'action sur la vie des sociétés a souvent été sous-estimée. Ainsi, il convient de placer un accent particulier sur les transformations sociales et culturelles, en articulant judicieusement les exigences des identités culturelles et de la citoyenneté.
13. La Décennie doit être l'occasion de montrer que la diversité est avant tout un processus dynamique offrant à chacun de nouvelles possibilités d'améliorer ses connaissances, ses compétences et ses aptitudes, grâce à la capacité créatrice

des individus à constamment refaçonner les normes du bien-être et les manières de vivre ensemble.

IV.2 Construire un cadre de valeurs communes favorisant la cohésion sociale

14. Le dialogue est un processus qui exige, outre la reconnaissance de la diversité culturelle, l'adhésion sincère à des valeurs communes telles que la liberté, l'égalité – y compris l'égalité des genres –, la solidarité, la tolérance, le respect de la nature, l'inclusion sociale, concernant notamment les jeunes et les minorités ainsi que les peuples autochtones. Un véritable rapprochement des cultures peut se produire à condition que les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et les communautés religieuses s'engagent à diffuser un message de paix, de justice, de respect et de tolérance basé sur le principe fondamental de l'égalité de toutes les cultures et de toutes religions, ainsi que sur les droits individuels explicitement énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, comme le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion et le droit à la liberté d'opinion et d'expression, qui inclut « le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

76

15. En s'appuyant sur le dialogue interculturel et interreligieux et sur une culture de la paix, le rapprochement des cultures encourage les discussions sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques favorisant l'élimination de toutes les formes de discrimination, la libre circulation de l'information et du savoir, la participation démocratique, la solidarité internationale et un sens de la responsabilité mondiale. À cet égard, l'importance des lieux publics et d'événements spécifiques tels que les festivals culturels, les rassemblements religieux ou les manifestations sportives doit être mise en avant pendant les journées, semaines, années et décennies des Nations Unies, dans la mesure où ils offrent une enceinte privilégiée pour une interaction culturelle bénéfique à tous (voir paragraphe 29).

IV.3 Diffuser les principes et les outils du dialogue interculturel par le biais de l'éducation de qualité et des médias

16. Le fait de toucher l'esprit des individus, l'éducation à tous les niveaux et les médias, y compris l'Internet, comptent parmi les principaux moyens de créer les conditions nécessaires à un véritable rapprochement des cultures. L'éducation de qualité doit essentiellement reposer sur le respect des droits de l'homme, de la diversité culturelle et de leur interaction, grâce à un dialogue interculturel dynamique. Ainsi, il faut que les enfants et les jeunes reçoivent, dès leur jeune âge, une éducation au sujet des valeurs, des attitudes,

des comportements et des modes de vie qui doivent leur permettre de régler tout différend de manière pacifique et dans un esprit de respect de la dignité humaine et de non-discrimination. La participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle de la communauté étant un droit qui conditionne le rapprochement des cultures, il est essentiel de réaffirmer l'importance des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT), qui, parce qu'ils relèvent d'un programme mondial englobant tous les niveaux et toutes les dimensions de l'éducation, contribuent directement au développement pacifique des sociétés. Cela a également été reconnu dans l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout du Secrétaire général, qui a fait de l'éducation à la citoyenneté mondiale l'une de ses trois grandes priorités.

17. Conformément aux principes énoncés dans la Recommandation de l'UNESCO sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (1974), tous les acteurs de l'éducation doivent déployer des efforts conjoints afin de doter les enseignants et les apprenants de connaissances et d'aptitudes à l'ouverture d'esprit et à l'appréciation de la diversité culturelle. Cela passe par la révision du contenu des programmes et manuels scolaires nationaux – d'histoire notamment – et d'autres matériels d'apprentissage, en tenant compte de la diversité des modes d'apprentissage et des expériences de vie, ainsi que d'autres problématiques liées à la diversité linguistique et culturelle en général. Cet enseignement doit également inclure l'éducation à la paix, aux droits de l'homme, à la citoyenneté mondiale, au dialogue interculturel et au développement durable. Il faut en outre que les établissements scolaires, les universités et d'autres institutions d'éducation et de recherche prennent des initiatives afin de promouvoir le rapprochement des cultures. La Décennie offre une occasion importante de souligner que les nouvelles compétences interculturelles doivent faire partie intégrante de tous les programmes scolaires.

77

18. Compte tenu de l'importance croissante du rôle joué par les médias dans la vie quotidienne des individus partout dans le monde, notamment chez les jeunes, il est capital d'exploiter le potentiel qu'ils recèlent pour promouvoir le rapprochement des cultures. Les médias traditionnels comme la presse écrite, la télévision et la radio restent des moyens essentiels d'informer les individus sur les autres cultures et les autres religions. Ils sont capables de modifier la perception de cultures et de religions différentes, à condition que les journalistes et les acteurs des médias soient bien formés et sensibilisés à la nécessité de respecter et de promouvoir de façon positive les droits de l'homme, la diversité culturelle ainsi que des programmes empreints de non-violence.

19. Cependant, il convient de noter que dans un monde de plus en plus interconnecté, l'importance de la formation aux médias tendra toujours davantage à dépasser la sphère des professionnels. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication, désormais omniprésentes dans toutes les sociétés, élargissent l'accès à l'information et au savoir et accroissent la capacité à participer à la vie culturelle, sociale, politique et économique de la communauté. Les outils numériques permettent de jeter des ponts entre les différentes cultures et religions du monde, mais ils peuvent également être utilisés à mauvais escient et élargir le fossé entre les cultures et au sein des cultures. Les médias Internet et les réseaux sociaux restent un terrain très mal connu, qui offre des plates-formes de dialogue ouvertes mais constitue aussi une caisse de résonance de l'intolérance, de l'extrémisme et de la division. Dans ce contexte, les programmes relatifs aux compétences interculturelles et à l'initiation aux médias et à l'information doivent devenir des références essentielles si l'on veut que l'exercice de la liberté de la presse et de la liberté de l'information et de la communication favorise la compréhension mutuelle, la tolérance et la coopération entre les peuples.

IV.4 Favoriser le dialogue au service du développement durable et de ses dimensions éthiques, sociales et culturelles

78

20. Il est admis que la pauvreté et la dégradation de l'environnement sont des causes de conflit et constituent des obstacles à la réconciliation entre les nations et au sein des nations. Or, le rapprochement des cultures repose sur les mêmes exigences que le développement durable, en particulier concernant ses dimensions éthiques, sociales et culturelles, souvent négligées. Il est pourtant indispensable de tenir compte de cette dimension immatérielle du développement si l'on espère voir les modes de consommation et de production évoluer de manière démocratique et progressive, de telle sorte que l'humanité puisse parvenir à un bien-être commun, notamment dans le cadre de l'agenda post-2015.

21. Toutes les cultures, y compris, en particulier, la multitude de systèmes de savoirs traditionnels et autochtones, constituent une ressource de valeurs, d'attitudes et de comportements qui ne peut qu'éclairer les politiques et les pratiques du développement durable. Alors que les défis environnementaux mondiaux exigent la mise en place de cadres d'action communs, l'approche qu'il convient de promouvoir pendant cette Décennie réside dans la reconnaissance et le respect de toutes les formes de savoir et des traditions qui contribuent à préserver la résilience des écosystèmes et à promouvoir des modes d'utilisation durables, concernant notamment la gestion de l'eau et d'autres ressources naturelles. La science

doit à présent ouvrir de nouveaux espaces de dialogue, en particulier sur les aspects du progrès scientifique susceptibles de soulever des questions et des controverses éthiques. L'exercice de l'éthique représente un défi permanent : ce processus, qui nécessite un dialogue permet, lorsqu'il est efficacement conçu, d'apporter des réponses équilibrées, rationnelles, raisonnables et responsables.

22. Comme énoncé dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 intitulé « L'avenir que nous voulons », il est impossible de parvenir au développement durable sans démocratie, participation inclusive, inclusion sociale et respect de la diversité culturelle. En d'autres termes, la nécessité impérieuse d'organiser et de soutenir le pluralisme culturel à tous les niveaux reste un aspect capital et indispensable des efforts déployés en faveur de l'instauration d'une paix durable. De ce fait, il faut multiplier les plates-formes d'échange et recenser les pratiques innovantes propices au pluralisme culturel aux niveaux local, national et régional. La sensibilisation aux expressions culturelles des minorités, des migrants, des peuples autochtones et d'autres groupes défavorisés et exclus, aux fins d'encourager le respect et la compréhension mutuelle en vue d'une cohésion sociale, sera donc une composante importante de la Décennie internationale. Cela contribuera également à souligner que le patrimoine culturel et la créativité peuvent concourir au développement et à l'éradication de la pauvreté, à condition d'établir un équilibre entre la dynamique de la culture et les exigences du marché, tout en rappelant que le commerce des biens et des services culturels ne se limite jamais à un échange commercial, mais constitue également une interaction culturelle, et donc une possibilité de rapprocher les cultures.

79

V. Stratégie de mise en œuvre, constitution de réseaux et création de partenariats

23. La Décennie internationale permettra de renforcer le développement d'initiatives et de projets phares, en mettant à profit l'action menée depuis longtemps par l'UNESCO dans ce domaine ainsi que les fonctions principales de l'Organisation – laboratoire d'idées, centre d'échange d'informations, organisme normatif, organisme de développement des capacités et catalyseur pour la coopération internationale. L'UNESCO tirera parti de ses propres programmes et initiatives relatifs au rapprochement des cultures. Elle dispose en effet d'un large éventail de programmes visant à élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes et des femmes, contribuant ainsi à la compréhension mutuelle et au rapprochement des cultures. Le mandat et le savoir-faire uniques de l'UNESCO en matière d'éducation, de science, de culture, de communication et d'information seront mobilisés par le biais d'approches

intersectorielles novatrices des domaines prioritaires, et en utilisant de la façon la plus efficace les programmes, instruments normatifs et modalités d'action pertinents (voir annexe II).

24. Une place prépondérante sera accordée aux deux priorités stratégiques de l'Organisation, l'Afrique et l'Égalité des genres, ainsi qu'à certaines thématiques transversales telles que la culture de la paix, les droits de l'homme, la jeunesse, la bioéthique et l'inclusion sociale. L'objectif ultime est de réaffirmer et renforcer le rôle de chef de file et la responsabilité constitutionnels de l'UNESCO à l'égard de la promotion du rapprochement des cultures, en montrant pourquoi la diversité culturelle, le dialogue interculturel et la gouvernance démocratique réceptive sont essentiels pour le développement et la paix, en particulier en temps de crise mondiale. Cela pourrait devenir plus pertinent au niveau local, avec la mobilisation totale des bureaux hors Siège de l'UNESCO et des Équipes de pays des Nations Unies, dans le cadre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).

25. Le Plan d'action doit plus spécifiquement :

- (a) améliorer l'accès de tous à une éducation formelle et non formelle de qualité, exempte de tout préjugé et stéréotype culturel, religieux et de genre, ainsi qu'à une éducation aux droits de l'homme et au dialogue interculturel en vue de renforcer la coopération interuniversitaire Sud-Sud et Nord-Sud-Sud ;
- (b) multiplier les opportunités de recherches, de rencontres et de débats publics et élargir les espaces de médiation interculturelle, sous forme d'expositions illustrant les échanges et les transferts de cultures ainsi que de foires et festivals en utilisant entre autres des lieux tels que les musées, les galeries et les fondations, et en faisant appel aux nouvelles technologies, notamment en faveur de la diversité linguistique et de la traduction ;
- (c) souligner le rôle de la créativité, en tant que ressort fondamental de l'innovation, en insistant tantôt sur les spécificités, tantôt sur les similitudes des sociétés et, à cet égard, renforcer la promotion d'une vision intégrée du patrimoine culturel sous tous ses aspects : porteur d'histoire et d'identité à conserver, ressource et moteur de développement durable et outil de dialogue interculturel – lequel inclut le dialogue interreligieux ;
- (d) mobiliser les médias et les technologies de l'information et de la communication pour changer la perception des différentes cultures et religions par, entre autres, la promotion d'un dialogue sur Internet, y compris les réseaux sociaux, où plusieurs expressions culturelles peuvent être mises en circulation et partagées ;

ou encore la coproduction, favorisant le dialogue entre professionnels des médias d'horizons culturels différents, particulièrement sur des sujets sensibles ;

- (e) promouvoir le contenu et les pratiques des savoirs – y compris les connaissances traditionnelles et les systèmes de savoir locaux et autochtones – qui contribuent au développement durable, à la promotion des droits de l'homme, de la philosophie et du dialogue interculturel, en accordant une attention particulière à la lutte contre le racisme, la discrimination, l'extrémisme, la radicalisation et la manipulation des identités culturelles et religieuses pour que s'instaure une culture de la paix et de la démocratie.

26. Pour appuyer cette stratégie, l'UNESCO travaillera à établir des partenariats pertinents et axés sur des objectifs en vue d'élaborer des cadres de planification et de mise en œuvre inclusifs et d'assurer la participation et la coopération effectives des principaux acteurs chargés d'une mission pertinente à l'égard de la réalisation des objectifs de la Décennie. Parmi ces acteurs, figureront notamment des organismes et des institutions spécialisées du système des Nations Unies, ainsi que l'Alliance des civilisations. En outre, la mise en œuvre des mesures prévues reposera également en grande partie sur les importants travaux d'organisations gouvernementales et intergouvernementales régionales telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), le Centre international du Roi Abdallah Ben Abdelaziz pour le dialogue interculturel et interreligieux, le Commonwealth, le Conseil de l'Europe, l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), l'Organisation des États ibéro-américains (OEI), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), la Réunion Asie-Europe (ASEM) et l'Union africaine. Des organisations non gouvernementales et la société civile en général, y compris des institutions religieuses, seront mobilisées pour contribuer à la mise en œuvre de ce processus dans lequel le Comité de liaison ONG-UNESCO pourrait jouer un rôle important.

27. Un recensement régulièrement actualisé des initiatives mondiales et régionales pertinentes sera effectué, ce qui permettrait, si ces dernières étaient intégrées au présent Plan d'action, de donner une vitrine et un élan considérable à un mouvement durable en faveur du rapprochement des cultures. Ces initiatives pourraient inclure, entre autres :

- le débat annuel de haut niveau sur la paix des Nations Unies (21 septembre) ;
- le Forum des dirigeants de l'UNESCO, dans le cadre de la Conférence générale ;



- le Panel de haut niveau sur la paix et le dialogue entre les cultures de l'UNESCO ;
- le Forum annuel de l'Alliance des civilisations ;
- le Congrès triennal des dirigeants des religions mondiales et traditionnelles à Astana ;
- le dialogue euro-arabe soutenu par les commissions nationales ;
- le Forum public mondial annuel « Dialogue des civilisations » à Rhodes ;
- le Forum mondial biennal sur le dialogue interculturel à Bakou ;
- le Forum biennal des jeunes de l'UNESCO ;
- le Forum annuel sur l'image de l'autre du Centre international du Roi Abdallah Ben Abdelaziz pour le dialogue interculturel et interreligieux.

Des initiatives nationales pourront par la suite être ajoutées à cette liste, après le processus de création d'une image de marque pour la Décennie exposé dans la Partie VI.

28. Toutefois, la clé du succès de la Décennie réside dans un engagement effectif de tous les États membres, se traduisant par la mise en place, aux niveaux local et national, d'un environnement favorable permettant à toutes les parties prenantes d'apporter une contribution. Les États membres sont par conséquent encouragés à définir des plans et des stratégies nationaux visant à promouvoir les objectifs de la Décennie, en se fondant sur les principes énoncés dans le présent Plan d'action. Ces outils nationaux permettront d'évaluer et d'exploiter le potentiel de chaque pays à contribuer au dialogue entre les cultures aux niveaux national, régional et mondial. Ils pourront inclure, entre autres :

- des travaux de recherche, sous forme d'enquêtes et d'études nationales évaluant la situation en matière de respect de la diversité au sein de chaque pays sur la base de la législation, des politiques nationales, des programmes/manuels scolaires et des médias. Ces travaux viseront à élaborer d'autres modèles promouvant la cohésion sociale tout en respectant la pluralité des cultures et des religions de la société ainsi que l'ouverture à l'autre. L'efficacité de l'éducation formelle et non formelle à cet égard pourra également être évaluée et améliorée ;
- la formulation de politiques adaptées, qui restera le fondement d'un rapprochement des cultures durable. Il est donc conseillé d'évaluer les politiques actuelles pour observer le degré d'inclusion et le respect de la diversité, en s'appuyant sur les conventions, déclarations et recommandations pertinentes de l'UNESCO dans les

domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication et de l'information. Pour ce faire, des outils importants tels que l'Approche fondée sur les droits de l'homme et la Programmation dans l'optique de la diversité culturelle pourront se révéler très utiles ;

- le renforcement des capacités, qui jouera également un rôle essentiel dans ce cadre en bâtissant une citoyenneté locale effective et en suscitant une aspiration à devenir des citoyens mondiaux responsables, par le biais du développement des aptitudes et des compétences nécessaires pour vivre de manière harmonieuse dans l'environnement multiculturel en mondialisation qui est le nôtre. Il faut par conséquent mobiliser les éducateurs, les universitaires, les intellectuels, les scientifiques et les artistes, les chefs religieux et spirituels, les journalistes, les institutions des droits de l'homme, les associations de femmes et de jeunes, le secteur privé, les médiateurs, les parlementaires et les autorités locales, ainsi que leurs réseaux internationaux respectifs ;
- la promotion de stratégies de partenariat visant à susciter un mouvement endogène en faveur d'une connaissance et d'un respect accrus de la diversité nationale. Les commissions nationales pour l'UNESCO ont une contribution stratégique à apporter à cet égard en associant, en étroite coopération avec les bureaux hors Siège de l'Organisation, les réseaux pertinents de chaires UNESCO, d'instituts de catégories 1 et 2, d'Ambassadeurs de bonne volonté, d'Artistes de l'UNESCO pour la paix, du Réseau du système des écoles associées (réSEAU), de clubs UNESCO et de la société civile ;
- la question du financement, qui pose de multiples problèmes lorsqu'il s'agit de prendre des initiatives dans le cadre d'une décennie. Grâce au Programme de participation de l'Organisation, les États membres pourront décider, chaque année, d'inclure une activité ayant un degré de priorité élevé dans l'enveloppe autorisée au titre de ce fonds. Ceci garantira une participation effective, et fournira en outre un cadre efficace pour l'établissement de rapports sur les activités mises en œuvre par les États membres.

29. Pour élargir la portée et la promotion des idéaux énoncés dans la Charte des Nations Unies, l'Acte constitutif de l'UNESCO et la Déclaration universelle des droits de l'homme, il est également conseillé de mettre à profit les commémorations des Nations Unies qui se rapportent à la thématique qui nous intéresse, notamment, entre autres, les commémorations et célébrations internationales suivantes : la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste (27 janvier), la Semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle (1^{re} semaine de février), la Journée

mondiale de la radio (13 février), la Journée internationale de la langue maternelle (21 février), les Journées des langues aux Nations Unies (français : 20 mars, chinois : 20 avril, anglais : 23 avril, russe : 6 juin, espagnol : 12 octobre, arabe : 18 décembre), la Journée internationale de la femme (8 mars), la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), la Journée mondiale de la poésie (21 mars), la Journée internationale du Novruz (21 mars), la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves (25 mars), la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix (6 avril), la Journée internationale des monuments et des sites (18 avril), la Journée internationale du jazz (30 avril), la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai), la Journée internationale des familles (15 mai), la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement (21 mai), la Journée internationale de la diversité biologique (22 mai), la Journée mondiale de la population (11 juillet), la Journée internationale de l'amitié (30 juillet), la Journée internationale des peuples autochtones (9 août), la Journée internationale de la jeunesse (12 août), la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition (23 août), la Journée internationale de la charité (5 septembre), la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre), la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (12 septembre), la Journée internationale de la démocratie (15 septembre), la Journée internationale de la paix (21 septembre), la Journée mondiale du tourisme (27 septembre), la Journée internationale de la non-violence (2 octobre), la Journée mondiale de l'alimentation (16 octobre), la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement (10 novembre), la Journée internationale pour la tolérance (16 novembre), la Journée des droits de l'homme (10 décembre), la Journée internationale des migrants (18 décembre), et d'autres décennies et journées nationales pertinentes.

30. Bien que la période actuelle soit marquée par des crises multiples, des ressources extrabudgétaires devront être mobilisées afin de renforcer efficacement la dynamique, la durabilité et le champ d'action de la Décennie et de compléter les travaux engagés au titre du Programme ordinaire (voir annexe II). Pour ce faire, des événements pour les annonces de contribution seront organisés au cours de la Décennie en vue d'encourager le versement de contributions volontaires au compte spécial créé à cette fin par la Directrice générale.

31. En dépit de la difficulté d'évaluer la réalisation des principaux objectifs du Plan d'action, il est nécessaire de tenir compte d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs relatifs à l'impact des initiatives lancées, qui refléteront le niveau d'engagement des États membres et de la société civile en faveur du rapprochement des cultures au quotidien, ce qui passe par

l'adoption de plans stratégiques, de feuilles de route, d'outils d'apprentissage ou de mécanismes de sensibilisation (forums, débats ou campagnes publics) dans le but d'édifier des sociétés démocratiques inclusives.

VI. Stratégie de communication – image de marque, visibilité et durabilité

32. L'UNESCO mettra au point une stratégie de communication consolidée autour de la Décennie internationale, de façon à mettre clairement l'accent sur les buts et objectifs de cette dernière, tout en élaborant un plan de communication bien défini pour aider à mesurer le processus de mise en œuvre et les réalisations obtenues aux niveaux national, régional et mondial. Les différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication seront étudiées dans ce contexte, y compris les réseaux sociaux et la constitution de réseaux, dans le but d'accroître le champ d'action et la visibilité de la Décennie. Un site Web dédié sera conçu, de même que des documents d'appui utiles tels que des brochures et des dépliants contenant des messages clés pour les campagnes de sensibilisation. Des accords spécifiques pourront être conclus avec des entreprises de médias, des stations de radios et des chaînes de télévision publiques et privées, ainsi qu'avec des plates-formes Internet, afin de présenter des exemples de succès individuels et collectifs.

33. L'attribution d'un emblème à la Décennie internationale du rapprochement des cultures constituera une étape essentielle dans le processus de création d'une image de marque. Cet emblème sera inspiré de celui qui avait été utilisé pour l'Année internationale correspondante (2010) et permettra de rendre les activités menées dans ce cadre accessibles et visibles. Des orientations sur les appellations seront formulées – les projets et activités novateurs pourront par exemple être désignés « initiatives phares en faveur du rapprochement des cultures » –, ce qui contribuera à renforcer le travail de fond et à créer un registre de bonnes pratiques à diffuser parmi les États membres, plus précisément par le biais des technologies de l'information et de la communication.

34. En outre, des campagnes mondiales en faveur du rapprochement des cultures seront lancées. Elles s'appuieront sur des actions de communication et seront soutenues par des personnalités publiques éminentes et par des figures et des lieux emblématiques. On encouragera également la réalisation de spots vidéo, l'organisation de concours et de forums de discussion en ligne, ainsi que d'autres initiatives spécifiques de promotion de la diversité et du dialogue interculturel, qui auront les jeunes pour principaux acteurs.

35. En tant qu'organisme chef de file des Nations Unies pour la mise en œuvre de la Décennie, l'UNESCO assurera la liaison avec toutes les parties prenantes compétentes

concernées, de manière à assurer une coordination et un partage de l'information efficaces. Ceci permettra également l'élaboration d'un cadre pour l'établissement de rapports, selon lequel tous les acteurs devront régulièrement présenter à l'Organisation les principales réalisations accomplies dans la mise en œuvre de leur engagement en faveur des objectifs du présent Plan d'action. Ces réalisations seront mises en avant dans les rapports périodiques ultérieurs à soumettre aux organes directeurs de l'UNESCO et des Nations Unies concernant la mise en œuvre et le suivi du Plan d'action.

— 36C/40, Proclamation d'une décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022)³

La Conférence générale,

Rappelant la Déclaration universelle des droits de l'homme,

Notant que le dialogue interculturel et le rapprochement des cultures doivent toujours être entrepris sur la base des principes énoncés dans cette Déclaration,

Rappelant également le mandat de l'UNESCO, inscrit dans son Acte constitutif, à savoir assurer la compréhension mutuelle et mieux sensibiliser à la culture de la paix,

Notant également l'importance de la résolution 34 C/46, en date du 2 novembre 2007, et de la résolution 62/90 de l'Assemblée générale des Nations Unies, en date du 17 décembre 2007, proclamant 2010 Année internationale du rapprochement des cultures, ainsi que le rôle de l'UNESCO dans le bon déroulement de cette Année,

Se référant aux résolutions 53/22 (4 novembre 1998), 54/113 (10 décembre 1999) et 55/23 (13 novembre 2000), proclamant et préparant l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations (2001), et 60/4 (20 octobre 2005) sur le Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations, adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies,

Rappelant également la résolution 53/25 de l'Assemblée générale des Nations Unies, en date du 10 novembre 1998, relative à la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010), qui appelle à la paix et à la non-violence à tous les niveaux de la société,

Rappelant en outre les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies reconnaissant les précieuses contributions de toutes les religions du monde à la civilisation moderne et démontrant l'aspiration de la communauté internationale au dialogue entre les cultures et à la coopération en faveur de la paix (résolutions 59/23 du 11 novembre 2004 « Promotion du dialogue entre les religions », 60/10 du 3 novembre 2005 « Promotion du dialogue entre les religions et de la coopération en faveur de la paix », 60/11 du 3 novembre 2005 « Promotion de la compréhension, de l'harmonie et de la coopération culturelles et religieuses », et 60/150 du 16 décembre 2005 « La lutte contre la diffamation des religions », ainsi que toutes les résolutions adoptées à cet égard par la Conférence générale de l'UNESCO, notamment la résolution 29 C/48 « Contribution de la religion à l'établissement d'une culture de la paix et à la promotion du dialogue interreligieux »,

³ Résolution adoptée sur le rapport de la Commission CLT à la 17^e séance plénière, le 10 novembre 2011.

Se référant également à la résolution 33 C/38 « Promotion du dialogue entre les peuples », en date du 19 octobre 2005, appelant au développement d'une conscience planétaire universelle, exempte de toute forme de préjugé et impliquant toutes les parties prenantes aux niveaux mondial, régional et national, notamment dans le cadre de nouveaux partenariats,

Tenant compte du programme d'action intersectoriel et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence proposé par la Directrice générale dans le Projet de 36 C/5 Add. ainsi que de la résolution 65/11 de l'Assemblée générale des Nations Unies, en date du 23 novembre 2010, intitulée « Mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action en faveur d'une culture de paix »,

Soulignant, à l'occasion du 10^e anniversaire de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, qu'il est impératif de respecter et de promouvoir la diversité culturelle, le dialogue et la coopération dans un climat de confiance et de compréhension mutuelles, qui sont la meilleure garantie d'une coexistence pacifique ainsi que de la paix et de la sécurité internationales,

Encourageant les efforts déployés par l'UNESCO et l'Alliance des civilisations, dans le cadre de leur mémorandum d'accord signé à Rio de Janeiro (Brésil) en mai 2010, pour améliorer les relations entre les peuples de différentes cultures de façon à battre en brèche les nouvelles tendances à l'extrémisme, à promouvoir la compréhension mutuelle et le respect, et à renforcer la confiance,

1. *Fait sien* l'aspiration de l'UNESCO à œuvrer en faveur d'un « nouvel humanisme pour le XXI^e siècle » qui aurait pour but d'unir les efforts de la communauté internationale pour favoriser la solidarité entre tous les peuples du monde, l'équité et l'inclusion ainsi que la diversité culturelle ;
2. *Invite* la Directrice générale à mettre en œuvre le nouveau programme d'action pour une culture de la paix et de la non-violence figurant dans le Projet de 36 C/5 Add. ;
3. *Constata avec satisfaction* que l'Année internationale du rapprochement des cultures (2010), sous la conduite de l'UNESCO, a réussi à stimuler le dialogue et les échanges entre les peuples, créant ainsi un environnement international propice à la coexistence et à l'interaction harmonieuses entre les peuples et pays du monde ;
4. *Souligne* la nécessité pour la communauté internationale de poursuivre et d'intensifier ces efforts et de rechercher de nouvelles pistes pour promouvoir la compréhension mutuelle et le dialogue interculturel, notamment dans le cadre de l'action menée par les équipes de pays des Nations Unies ;
5. *Recommande* que l'Assemblée générale des Nations Unies proclame la période 2013-2022 décennie internationale du rapprochement des cultures, et désigne à cet effet l'UNESCO comme organisme chef de file pour cette décennie.

— 67/104. Promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix⁴

L'Assemblée générale,

Réaffirmant les buts et les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme⁵, en particulier le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion,

Rappelant sa résolution 66/226 du 23 décembre 2011 sur la promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix, et ses autres résolutions sur des questions voisines,

Rappelant également sa résolution 64/14 du 10 novembre 2009 sur l'Alliance des civilisations, dans laquelle elle s'est félicitée des efforts déployés pour promouvoir une meilleure compréhension et un plus grand respect entre les diverses civilisations, cultures et religions,

Considérant que le dialogue interreligieux et interculturel peut contribuer utilement à une meilleure prise de conscience et à une meilleure compréhension des valeurs communes à l'ensemble du genre humain,

Constatant que le dialogue interreligieux et interculturel a beaucoup contribué à la compréhension mutuelle, à la tolérance et au respect, ainsi qu'à la promotion d'une culture de paix et à l'amélioration générale des relations entre personnes de cultures et de religions différentes, et entre les nations,

Ayant conscience que la diversité culturelle et la recherche du progrès culturel par tous les peuples et toutes les nations constituent une source d'enrichissement mutuel pour la vie culturelle de l'humanité,

Sachant que le respect des différences culturelles, ethniques, religieuses et linguistiques contribue à la paix, à l'entente et à la fraternité entre les personnes de différentes cultures et nations, et que ces différences devraient être prises en compte dans les initiatives visant à favoriser le dialogue interculturel et interreligieux, selon qu'il conviendra,

Soulignant qu'il importe de mettre la culture au service du développement pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, et notant, à cet égard, les liens étroits qui existent entre la diversité culturelle, le dialogue et le développement,

Prenant note des diverses initiatives synergiques et interdépendantes prises aux niveaux local, national, régional

⁴ Adopté à la 58^e séance plénière, 17 décembre 2012

⁵ Résolution 217 A (III).



et international pour promouvoir le dialogue, l'entente et la coopération entre les religions, les cultures et les civilisations,

Se félicitant de l'inauguration, à Vienne, du Centre international Roi Abdallah ben Abdelaziz pour le dialogue interreligieux et interculturel, créé à l'initiative du Roi Abdallah d'Arabie saoudite sur la base des buts et principes consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme, et estimant que ce Centre a un rôle important à jouer en tant qu'instrument du renforcement du dialogue interreligieux et interculturel,

Prenant note du dixième anniversaire de l'adoption en 2001 de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle⁶, et se félicitant de la célébration de l'Année internationale du rapprochement des cultures en 2010 et de l'adoption, à la trente-sixième session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, de la résolution 40 intitulée « Proclamation d'une décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022) »⁷,

Encourageant les activités destinées à promouvoir le dialogue entre les religions et les cultures de manière à renforcer la paix et la stabilité sociale, le respect de la diversité et l'estime mutuelle au sein des diverses communautés et à créer à l'échelle tant mondiale que régionale, nationale ou locale, un climat propice à la paix et à l'entente,

Considérant que les médias et les nouvelles technologies de l'information et des communications contribuent à faire évoluer la façon dont les gens perçoivent les différentes cultures et religions, notamment en encourageant le dialogue,

Réaffirmant qu'il importe de soutenir les efforts visant à ce que toutes les parties prenantes, notamment les jeunes des deux sexes, participent réellement au dialogue entre les religions et les cultures qui est mené dans le cadre des initiatives prises dans ce sens à différents niveaux et qui vise à remettre en cause les idées reçues et à améliorer la compréhension mutuelle,

Sachant que toutes les religions sont attachées à la paix et estimant nécessaire que les voix de la modération issues de toutes les religions et croyances s'unissent pour bâtir un monde plus sûr et plus pacifique,

1. Réaffirme que la compréhension mutuelle et le dialogue entre les religions et les cultures sont des aspects importants du dialogue entre les civilisations et de la culture de paix ;
2. Prend acte du rapport du Secrétaire général sur le dialogue entre les cultures et les religions⁸ ;

⁶ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Actes de la Conférence générale, trente et unième session, Paris, 15 octobre-3 novembre 2001*, vol. 1, *Résolutions*, chap. V, résolution 25, annexe I.

⁷ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Actes de la Conférence générale, trente-sixième session, Paris, 25 octobre-10 novembre 2011*, vol. 1 et rectificatifs, *Résolutions*, chap. V.

⁸ A/67/283.

3. Prend note de l'action que continue de mener l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture en faveur du dialogue interculturel et interreligieux et de ses efforts de promotion du dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, ainsi que de ses activités liées à une culture de paix, et se félicite en particulier qu'elle ait adopté un nouveau programme d'action pour une culture de la paix et de la non-violence et qu'elle s'attache à prendre des mesures concrètes aux niveaux mondial, régional et sous-régional ;
4. Note que l'Année internationale du rapprochement des cultures, en 2010, a été un succès et a permis de créer un climat propice à la coexistence harmonieuse et aux échanges courtois entre des sociétés diverses et au sein même de ces dernières ;
5. Proclame la période 2013-2022 Décennie internationale du rapprochement des cultures, demande aux États Membres de profiter de cette occasion pour accroître leurs activités liées au dialogue interreligieux et interculturel, en promouvant le respect et l'entente, et invite l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à coordonner l'action du système des Nations Unies dans ce domaine ;
6. Réaffirme que tous les États se sont solennellement engagés à promouvoir le respect universel, l'exercice et la protection de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales pour tous, comme les y obligent la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme¹ et les autres instruments relatifs aux droits de l'homme et au droit international, le caractère universel de ces droits et libertés n'étant pas susceptible d'être remis en question ;
7. Accueille avec satisfaction les résultats du septième dialogue interconfessionnel de la Réunion Asie-Europe, tenue aux Philippines les 13 et 14 octobre 2011, qui portait sur la manière d'exploiter les avantages et de résoudre les difficultés que recèle la migration grâce au dialogue entre les religions et les cultures ;
8. Souligne l'importance de la modération en tant que valeur que les sociétés doivent mettre au service de la lutte contre l'extrémisme sous toutes ses formes et de la promotion du dialogue, de la tolérance, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures ;
9. Se félicite des efforts entrepris par les médias pour favoriser le dialogue entre les religions et les cultures, recommande de poursuivre l'action en faveur du dialogue entre les médias de toutes cultures et civilisations, souligne que chacun a droit à la liberté d'expression et réaffirme que l'exercice de ce droit comporte des devoirs spéciaux et des responsabilités spéciales et peut par conséquent être soumis à certaines restrictions

qui doivent toutefois être expressément fixées par la loi et qui sont nécessaires au respect des droits ou de la réputation d'autrui ou à la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public ou de la santé ou de la moralité publiques ;

10. Se félicite également des efforts faits pour mettre les technologies de l'information et des communications, notamment Internet, au service de la promotion du dialogue entre les religions et les cultures et, à cet égard, prend note avec satisfaction de la création par le Mouvement des pays non alignés d'un portail électronique consacré au dialogue interconfessionnel, en application des engagements pris à la Réunion ministérielle extraordinaire du Mouvement des pays non alignés sur le dialogue et la coopération œcuméniques pour la paix et le développement, tenue à Manille du 16 au 18 mars 2010, et encourage les parties prenantes concernées à tirer parti de cet outil pour partager leurs pratiques optimales et leurs expériences en matière de dialogue entre les religions et les cultures ;
11. Encourage les États Membres à examiner, selon qu'il conviendra, les initiatives à prendre pour mettre en évidence des domaines d'action dans tous les secteurs et à tous les niveaux de la société en vue de promouvoir le dialogue, la tolérance, l'entente et la coopération entre les religions et les cultures, notamment les idées exprimées au cours du Dialogue de haut niveau sur l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix, qui s'est tenu à New York les 4 et 5 octobre 2007, en particulier celle d'améliorer le dialogue entre les religions du monde ;
12. Est consciente de l'importance du dialogue entre les religions et du rôle qu'il joue dans la promotion de la cohésion sociale, de la paix et du développement, et demande aux États Membres, selon qu'il conviendra et si les circonstances le permettent, d'envisager le dialogue entre les religions et les cultures comme un élément important des efforts en faveur de la paix, de la stabilité sociale et de la pleine réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ;
13. Salue l'action menée par les acteurs compétents qui s'emploient à faire respecter la diversité religieuse et culturelle afin de faciliter la coexistence pacifique et harmonieuse au sein des sociétés, notamment en faisant naître des relations solides et durables entre divers groupes sociaux ;
14. Constate que les organismes des Nations Unies coopèrent activement avec des organisations confessionnelles pour promouvoir le dialogue entre les religions et les cultures et amener des personnes de confessions différentes à réfléchir sur des questions et objectifs communs ;
15. Constate également que la société civile, y compris le monde universitaire, joue un rôle important dans la promotion du dialogue entre les religions et les cultures, et recommande

de favoriser l'adoption de mesures concrètes conçues pour mobiliser la société civile, notamment en renforçant ses moyens, en lui ouvrant des perspectives nouvelles et en créant des cadres de coopération ;

16. Engage les États Membres à continuer d'agir en faveur de la réconciliation afin de contribuer à assurer une paix et un développement durables, notamment par des mesures de réconciliation et de solidarité, et en encourageant le pardon et la compassion entre êtres humains ;
17. Apprécie l'important rôle de coordonnateur que le Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales joue en la matière au niveau du Secrétariat, et l'encourage à continuer de coopérer et de coordonner ses activités avec les entités compétentes du système des Nations Unies et de coordonner les contributions de celles-ci au processus intergouvernemental de promotion du dialogue entre les religions et les cultures ;
18. Prie le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixante-huitième session, de l'application de la présente résolution.

**contact : idrc@unesco.org
<http://en.unesco.org/cultureofpeace/>**